



AUBE

GÉNÉALOGIE

Bulletin du Centre Généalogique de l'Aube

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE L'AUBE

Archives de l'Aube 131 rue Etienne Pédron 10000 TROYES

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de l'Aube
le 2 Mai 1989, J.O. du 30 Mai 1989.
N°SIRET 377 704 770 00017 Code APE 913E

Tarif 2004

(année civile : du 1/1/2004 au 31/12/2004)

Adhérents : abonnement à tarif préférentiel

Cotisation individuelle* : 31€ 203,35 F

* L'abonnement de 22€ est compris dans ce total.

Cotisation couple : 40€ 262,39F

y compris un abonnement de 22 €

Pour l'étranger, nous consulter.

Non-adhérents : abonnement seulement à tarif normal

Abonnement (tarif normal) : 39€ 255,82F

Achat au numéro, franco : 10€ 65,60F

Achat au numéro, au local : 9€ 59,04F

Répertoire des Familles Etudiées

au local : 16€

franco : 17,5€

L'abonnement seul ne permet pas de participer aux activités de l'association ni d'acquies ses travaux.

Le Mot du Président



Parmi nous, nombreux sont ceux qui ont élargi leurs recherches généalogiques, essayant de replacer leurs ancêtres dans le contexte de l'époque où ils vivaient,

- les uns ont accumulé des documents sur tel métier ou telle commune,

- d'autres ont rassemblé des cartes postales ou des cartes géographiques anciennes des lieux de vie de leurs ancêtres,

- d'autres ont fait des recherches cadastrales poussées pour faire la 'généalogie' de la maison de famille,

- d'autres ont réuni tous les faits ou écrits de leurs ascendants, célébrité locale ou nationale,

- d'autres enfin ont trouvé dans les papiers de famille soit des photos de mariage dont ils ne reconnaissent pas tous les participants, soit plusieurs calepins, sortes de journaux remplis de notes sur le temps au jour le jour, les semis, l'achat de bois ou les visites, bref la vie du village.

Tous nous avons fait des recherches généalogiques ascendantes, nous sommes là pour ça, mais certains ont étudié les collatéraux sur plusieurs générations ou ont fait des recherches patronymiques très complètes.

Tous ces travaux sont susceptibles d'intéresser, d'aider d'autres adhérents, faites en profiter l'association, c'est le cœur de ses statuts, mettre en commun nos recherches pour tous progresser. D'autre part, au sein du conseil, nous réfléchissons à un dépôt de nos travaux en série J des Archives Départementales. Ils seraient ainsi accessibles aux thésards et chercheurs en tout genre et du même coup préservés d'une destruction ultérieure.

Songez que vos descendants immédiats ne sont pas forcément passionnés par vos recherches et qu'il faut préserver votre travail. Aussi n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour voir quelle serait la meilleure façon de nous les transmettre.

En attendant vos réactions, je vous souhaite bonne lecture.

Thierry MONDAN (A2119)

SOMMAIRE

AUBE GÉNÉALOGIE N° 35 (Juillet-Août-Septembre 2005)

Le Mot du Président	1
Vie de l'Association	2
Carnet.....	2
Nouveaux adhérents.....	3
Dossiers :	
Compte rendu de l'Assemblée Générale.....	4-7
Les Guerres de Religion (Pays d'Othe)	25-26
Termes relatifs à la liturgie	27-28
Mariages Auboisiens	
Hte Marne	23
Yonne	3, 24
A propos de :	
Mon ancêtre Louis BEON	15-19
Nous Sommes Tous Cousins	20
Le triple assassinat de Nogent sur Aube	21-22
Les cahiers de doléance de Nogent sur Aube	29-30
Les Communes Auboises :	
Nogent sur Aube	8-10
Les Médailles de Ste Hélène.....	14
Il ont vécu à	
Nogent sur Aube	11-13
Généalogie	
Les quartiers de Jacques Legrand	13, 31-33
Questions	34-36
Réponses	37-40

Bulletin du Centre Généalogique de l'Aube
Publication trimestrielle éditée par le Centre Généalogique de l'Aube
Responsable de publication : Thierry MONDAN
77000 MONTEREAU
Imprimeur : PATON 71 avenue Maréchal. Leclerc
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS 03 25 78 34 49
Dépôt légal et de parution : octobre 2005
CPPAP : 0209 G 85201
Tirage 575 exemplaires -ISSN 1277-1058

VIE DE L'ASSOCIATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

† M. Jean-Pierre BERTHIER (A35)
M. Maurice LHOMME (A690)

PRÉSIDENT : M. Thierry MONDAN (A2119)

VICE-PRÉSIDENTS :

M. Georges-Henri MENUET (A624)
M. Michel MOREAU (A1227)
Mme Marie France FEVRE (A553)
Mme Monique PAULET (A1516)

SECRÉTAIRE

RESPONSABLE COURRIER :

Mme Colette THOMMELIN-PROMPT (A1543)

SECRÉTAIRE-ADJOINTE :

RESPONSABLE COUSINAGES ET GÉNÉALOGIES

Mme Monique PAULET (A1516)

TRÉSORIÈRE :

Mme Micheline GAUTHIER (A1661)

TRÉSORIER-ADJOINT :

M. Jocelyn DOREZ (A1089)

RESPONSABLE BIBLIOTHÈQUE :

Mme Micheline MOREAU (A1228)

RESPONSABLES INFORMATIQUE :

M. Jean BRIET (A1225)
M. Marcel PAULIN (A771)

RÉDACTION REVUE :

Mme Monique PAULET (A1516)

ADMINISTRATEURS

M. Pascal BARON (A1569)
M. Lucien CARREAU (A208)
M. Robert CASSEMICHE (A835)
M. Jean-Jacques GUBLIN (A1510)
M. Daniel KAUFMAN (A 2114)
M. Patrick RIDEY (A1101)
M. Jean-Pierre THIEBLEMONT (A1515)

PERMANENCES

Une permanence est assurée le lundi, mardi, jeudi et le vendredi après-midi sauf au mois d'août, de 14h à 17h, aux Archives Départementales. Se renseigner sur place.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque du CG10 se trouve aux Archives Départementales de l'Aube. Les revues et livres peuvent être empruntés par tous nos adhérents. Permanence le mardi après-midi de 14h30 à 17h.

REVUE

Notre revue a besoin de vous !

Envoyez-nous vos quartiers, cousinages, répertoires des patronymes étudiés, livres de famille, histoires locales, faits divers, etc... **N'oubliez pas, le cas échéant, d'indiquer vos sources, votre bibliographie.** Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Les documents peuvent être envoyés sur disquette sous la forme de fichiers PUBLISHER (.PUB), WORKS (WPS ou WKS), WORD (.doc), tableaux sous WORKS ou EXCEL, accompagnée d'un support papier portant le nom du fichier correspondant à chaque article ainsi que votre nom et votre numéro d'adhérent. Cela nous permet de visualiser plus rapidement et de classer vos communications. **Mais si vous n'êtes pas informatisés, faites-nous parvenir vos articles, dactylographiés de préférence (photocopies de bonne qualité).** Pensez à écrire tout nom propre en capitales.

Soyez aimables d'utiliser des polices de caractères standard (Times New Roman, Courier, par exemple) et d'éviter les caractères fantaisies et italiques pour faciliter la reconnaissance de caractères.

Ne soyez pas déçus de ne pas voir paraître immédiatement vos envois : nous devons équilibrer les thèmes des rubriques et tenir compte de la mise en page. Vos sujets sont à envoyer **uniquement au siège**, 131 rue Etienne Pédron, 10000 TROYES.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre aide.

G

Numéro de téléphone
du Centre Généalogique de l'Aube
03 25 42 52 78
ligne directe

Horaires du Secrétariat lundi, jeudi, vendredi
12 h à 13 h 30
jeudi, vendredi
15 h à 16 h 45

Vous pouvez aussi nous joindre comme auparavant
par l'intermédiaire du standard
des Archives Départementales
de 9h à 12h

Numéro AD : 03 25 42 52 62
Fax AD : 03 25 42 52 79

NECROLOGIE

Une Adhrente, une Amie nous a quittés.

Nous avons appris avec tristesse le décès de

Madame Mireille GEUENS (A1218)

Survenu le 30 juillet

Le Centre Généalogique et ses adhérents présentent à la famille de Mireille GEUENS l'expression de leurs sentiments attristés.

NOUVEAUX ADHÉRENTS

A2227 ULRICH Marie-Geneviève
PEN AR STANG
29710 GOURLIZON

A2228 RENAUT Pierre
63 Boulevard Paul Chabas
44100 NANTES

A2229 GAUTHIER Annick
103 Rue René Binet
89100 SENS

A2230 VAILLANT Guy
29 Avenue St Lazare
37034 TOURS CEDEX1

A2231 LAURAIN Paulette
24 rue Camille Flammarion
10300 STE SAVINE

A2232 VALADE Michèle
1 Grav Perros
22620 PLOUBAZLANEC

A2233 MANIEY Catherine
8 route de Chéu
89144 LORDONNOIS

A2234 GUILLEMINOT Françoise
24-26 Rue de derrière l'Eglise
10110 LANDREVILLE

G

Anciens bulletins Aube-Généalogie

Publications disponibles auprès de

Madame MOREAU

Responsable Bibliothèque

Le mardi après-midi

G



Nos réunions ont lieu à la
Maison des Associations
63 avenue Pasteur 10000 TROYES
Salle 101 / 1er étage
de 14 h 30 à 17 h
Le 2ème samedi de chaque mois

MARIAGES DE COURCEAUX – Yonne

Denis BIGOT – A. 1786 -

5.02.1793 – de François ESPRIT de Trainel fs de François et Anne ANDOUILLE avec Marie Madeleine CHAUMONT fa de Etienne et Marguerite LEGRAND

G

MARIAGES DE VERTILLY – Yonne

Denis BIGOT – A. 1786

17.02.1705 – de Pasquié BRIOIS Veuf de † Anne MOREAU avec Estienne BRADEFER de Trainel fa de † Jean et Gervaise VINCENTE

G

CONGÉS pour se marier à VERTILLY

23.02.1784 – de Nicolas SIMONET de la Louptière Thénard Veuf de Marguerite COLINET avec Catherine PLÉAU Veuve de † François Bonaventure BÉNARD..

G

MARIAGES de ST MARTIN sur OREUSE – Yonne

Denis BIGOT – A. 1786–

2.07.1727 – de Philippe BERTRAND fs de Tristand et Marie PERILLAILT avec Anne LEGER de Pont sur Seine fa de Nicolas et Barbez GILLOTTE.

11.01.1780 – de Nicolas CHAPELOT du Mériot fs de † François et † Héleine NAVIER avec Catherine COTTIAT fa de † Edme et Marie Madleine JARLAT.

G

Assemblée Générale du 2 avril 2005

Madame FEVRE ouvre la séance et remercie les nombreux membres assidus à cette Assemblée.

Comme chaque année, nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur de la Selle. Absent cette année, il n'assistera pas à notre Assemblée Générale, mais nous a transmis un courrier, dont voici le contenu :

« Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu m'inviter à participer à votre assemblée générale du 2 avril prochain. Comme chaque année, je suis heureux de pouvoir accueillir l'ensemble de vos adhérents dans les locaux des Archives Départementales.

Je suis malheureusement cette année dans l'impossibilité d'être présent lors de votre réunion, et je vous prie de bien vouloir m'en excuser auprès de votre association.

Je ne pourrai donc pas entendre le rapport moral que vous lirez en séance, mais je crois savoir que les activités du Centre Généalogique sont toujours dynamiques, et je me réjouis que nous puissions travailler en collaboration étroite sur les thèmes qui vous passionnent et qui attirent vers les Archives un public toujours croissant.

En ce qui concerne les projets des Archives Départementales, je pense évoquer quelques points qui devraient intéresser tout particulièrement la recherche généalogique.

1 - **L'ouverture**, sur le site Internet des Archives (dans le courant de l'année), de la base de données des Archives, avec la consultation en ligne des tables décennales. La date de l'ouverture au public n'est pas encore connue, mais le Centre Généalogique de l'Aube sera parmi les premiers informés.

2 - **La poursuite** de la campagne de micro filmage des registres paroissiaux anciens encore conservés en commune. La priorité sera donnée aux collections communales en exemplaire unique, qui complètent les collections départementales. Les bobines de microfilms seront mises à disposition du public au fur et à mesure de l'avancement du programme de micro filmage.

3 - **La réflexion** sur le partenariat avec un Cabi-

net de généalogie professionnelle pour la numérisation de certaines séries documentaires comme les tables de succession de l'enregistrement, les listes nominatives de recensement de population ou encore les tables alphabétiques des registres matricules du recensement militaire. Cette réflexion devrait déboucher sur des réalisations concrètes en 2006.

Voici donc quelques projets, qui avancent lentement, mais sûrement.

Je vous souhaite une bonne réunion de travail et vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs ».

1 - **Rapport d'activités :**

Vie de l'association :

Le nombre de nos adhérents atteint cette année 531 membres, contre 494 en 2004, compte tenu des nouveaux arrivants et des défections.

- 487 adhérents à 31 € et 44 cotisants à 9 €

- 8 entreprises publicitaires et 22 échanges avec d'autres Associations.

- 509 revues expédiées par trimestre.

Notre association est toujours en bonne santé grâce à la collaboration d'une multitude d'adhérents qui permet une progression de nos travaux.

Commission paritaire :

En juillet 2004, nous avons obtenu l'agrément de la commission paritaire et l'inscription jusqu'en février 2009.

Cet agrément permet une baisse du taux de TVA appréciable sur les publications qui est maintenant de 2,10%, mais pour conserver cette inscription, certaines contraintes sont à respecter, notamment un équilibrage des rubriques : 50% d'informations à caractère général et 50% d'informations relatives à la vie interne de l'association et à la publicité. Soit 40 pages dont 20 seront réservées à des articles de fond.

Un appel est donc lancé. Si vous avez des informations, des articles sur la vie quotidienne de vos ancêtres, sur les métiers anciens, quelquefois disparus, sur des personnages célèbres ayant vécu dans le département, des anecdotes rencontrées lors de vos recherches, tout ce qui peut vous paraître banal est inté-

ressant pour tous.

C'est l'histoire qui fait revivre nos ancêtres et n'oubliez pas, si vous possédez des cartes postales ou photos pour accompagner vos articles, de nous les confier pour illustrer votre revue.

Un manquement aux conditions requises par cette commission peut entraîner la suppression de l'inscription. Concernant le tarif postal minoré, le dossier auprès de la Poste est en cours de construction, ce qui n'est pas une mince affaire. 44 pages à parapher.

Prévoir le changement des étiquettes adresses qui doivent répondre à des règles rigoureuses, tournée du facteur qui doit être indiquée à un endroit bien précis, etc...

L'achat d'un logiciel d'une valeur de 150 € pour le routage est obligatoire.

L'affranchissement passera donc de 1,40 € à 0,40 €

Courrier :

Mesdames Colette THOMMELIN-PROMPT et Monique PAULET assurent la bonne marche du service courrier avec l'aide très appréciée depuis 11 années consécutives de Monsieur Yves CHICOT.

- 310 lettres traitées en 2004,
- 650 photocopies,
- 180 feuilles informatiques concernant la localisation de patronymes ,
- 9 Répertoires des Familles vendus avec de nouvelles adhésions,
- 40 lettres transmises, générées par le Répertoire,
- 8 lettres transmises, générées par le Hors Série,
- 12 réponses reçues consécutives au coupon " Appel à l'entraide".

Pour une bonne efficacité du traitement du courrier, il est instamment demandé d'indiquer votre **N° d'adhérent**, d'écrire les patronymes lisiblement et en **lettres CAPITALES**. L'âge venant, les problèmes de vue commencent à se faire sentir, surtout à la lecture des microfilms. Il serait très ennuyeux, qu'après avoir donné tant d'années pour **VOS** recherches généalogiques, que **NOUS** ne puissions à notre tour mener **les nôtres**. Alors, soyez gentils, pensez à nos yeux, ils nous sont précieux.

Surtout, n'oubliez pas de joindre à votre lettre, une enveloppe affranchie à votre adresse, sans elle votre lettre sera classée sans réponse.

Rubrique Questions / Réponses :

Assurée par Mademoiselle Frédérique BALLERAY.

En 2004 267 Questions posées contre 248 en 2003 - 137 Réponses contre 122 en 2003.

Il y a encore quelques efforts à faire concernant les réponses, cette rubrique est la vôtre, à vous de la faire progresser.

Nous faisons donc appel aux personnes qui viennent régulièrement aux Archives, merci de consacrer quelques heures pour nous aider dans les recherches.

En cherchant pour les autres, on trouve pour soi.

Que les personnes effectuant des relevés, saisies ou des photos numériques soient ici remerciées.

ADHÉRENTS : Messieurs Gilbert ANDRÉ Cussangy et Lagesse, sur CD + saisie - Denis ANDIOT saisie paroisse St Frobert - Paul AVELINE Nogent sur Seine en mairie + saisie - Pascal BARON période révolutionnaire - Michel BAZIN Villiers sous Praslin 17è 18è 19è + saisie - André BINET Bar sur Aube 19è - Mathias COLSON Bercenay le Hayer sur CD + saisie - Jean Louis DESANLIS Yèvres le Petit - André DIETZ Vendeuvre sur Barse sur CD + saisie - Roger et Louise DOSSOT saisie paroisse St Jean de Troyes - Daniel GARNESON Semoine sur CD + saisié - Pierre GAUSSOT paroisse St Rémy - Jean Pierre KANDIN saisie des Riceys 19è - Serge MARTIN Bar sur Seine + saisie - Thierry MONDAN Photos numériques Montgueux Macey - José MOUILLEFARINE St Jean de Bonneval 17è - Philippe PIGNEROL saisie paroisse St Gilles - Pascal THÉONE Buxeuil sur CD + saisie - Patrick RIDEY Photos numériques Précy St Martin Vendeuvre Lesmont Semoine - Jean Pierre THIEBLEMONT Radonvilliers 16è et 17è -

Mesdames Nadine BAILLEAU Chenegy sur CD + saisie - Frédérique BALLERAY Verrières sur CD + saisie - Brigitte DUCHAT Brevonnes pendant ses vacances d'été 2004 - Danielle DE LÉONARDIS paroisse St Pantaléon + saisie- Danièle ÉGELÉ paroisse St Frobert - Simone FOURNIER Les Riceys en mairie - Nicole JEANNY St Julien les Villas en mairie + saisie - Colette LEOEUF paroisse St Gilles - Monique PAULET photos numériques Bercenay le Hayer Cussangy Buxeuil Pargues Villiers le Bois St Oulph Coussegrey Chenegy Bagneux la Fosse + CD - Colette THOMMELIN-PROMPT Champignol en mairie + saisie - Jeanne PETITJEAN Notaires + saisie - Brigitte REGLEY saisie Avant les Marcilly - Jeannine ROLLAND Bar sur Seine Série H + saisie - Corinne SÉCHURE-PRIEUR saisie Marolles-Poligny -

NON ADHÉRENTS : Messieurs Alain PILLARD Bagneux La Fosse sur CD + saisie - Alain PIONNIER La Saulsotte 19è + saisie - Michel SCHOETTEL Photos numériques et CD Charny Essoyes Gyé s/ Seine Périgny la Rose Plancy l'Abbaye Longueville Viâpres le Petit -

Mesdames Laurence MARQUET Savières + saisie - Francine MÉZERETTE Méry s/ Seine 19è - Thérèse ROUSSEAU Centre Volontariat Brevonnes + saisie - Michèle ROUSSEL Longchamp - Madeleine VIAL Centre Volontariat Etreilles -

Informatique : Monsieur Maurice LHOMME qui assure l'impression des tables nous communique les chiffres de celles éditées pour 2004, chiffres en baisse : 165 tables envoyées contre 237 en 2003.

Les paroisses de Troyes intra-muros très importantes sont très rarement demandées et pourtant énormément de mariages de personnes venant de la campagne y ont eu lieu, comme par exemple la paroisse St Sauveur, chapelle à l'intérieur de St Pierre. On en trouve au 17è et 18è siècle.

Statistiques minitel et travaux informatiques :

Consultation du minitel en baisse, voir mutation sur Internet.

Monsieur Marcel PAULIN nous informe des derniers travaux concernant les données informatiques reçues sur Excel. Il est maintenant possible de les transformer en DBase. La base de données rassemble tout ce qui est fait et complété par ce que nous recevons. Cette base fondamentale sert à la fabrication des tables et permet la mise à jour du catalogue qui comporte 20000 actes.

1- Rédaction des tables et minitel : Projets concernant les données des notaires, contrats de mariages, Monsieur Jean BRIET est arrivé à traiter cette base pour faire revivre nos ancêtres.

- Mise à jour des tables cantonales,
- Inventaire après décès qui complètera la base de données,

Monsieur PAULIN dit " Ce n'est pas encore le TGV, mais c'est sur les bons rails".

Nous vous demandons votre aide en contribuant à ce travail, pour le 17^e et 19^e siècle en venant augmenter le nombre des bénévoles mais aussi en prévision de la relève.

Ceci va demander du temps et sera au point l'an prochain.

Site internet : Toujours un peu au point mort, mais en projets :

- Saisie en ligne des hameaux de l'Aube,
- Catalogues des tables, mais les tables filiatives seront réservées aux adhérents.

Revue : Qui est gérée par Madame Monique PAULET. Ascendances, quartiers et tableaux de cousinages.

Ne pas donner vos quartiers sous forme de tableaux qui ne sont pas exploitables mais en fichier texte, sans tabulation, tapé au kilomètre, sans colonne, sous WORD ou WORKS.

Pour les personnes non informatisées, nous acceptons de saisir vos ascendances.

Pour les articles, si vous les tapez, merci de nous fournir la disquette accompagnée du support papier et surtout d'indiquer vos sources ou l'autorisation de l'auteur.

Pour Noël prochain, un nouveau Hors Série et une plaquette sur les hommes célèbres, articles parus dans les bulletins que Monsieur Georges-Henri MENUEL, notre rat de la Médiathèque fait revivre.

Projets : Développement du site Internet - Répertoire notarial.

Le 23 avril prochain rencontre Aube / Yonne à la Rivière de Corps, venez nombreux.

Vote du rapport moral.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Madame Marie-France FÈVRE passe la parole à Madame Micheline GAUTHIER pour le rapport financier.

2 - Rapport financier :

Madame Micheline GAUTHIER expose en détail l'exercice comptable 2004 qui met en relief le bon fonctionnement de notre association.

Malgré la baisse de fréquentation du minitel et de la vente des tables, le résultat d'exploitation est positif.

Concernant les cotisations et l'abonnement 2005, il n'y aura pas d'augmentation.

Vote du rapport financier.

Tous les membres approuvent à l'unanimité le rapport financier.

Selon nos statuts, cette année renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

Administrateurs sortants :

Mesdames Micheline MOREAU et Monique PAULET,

Monsieur Robert CASSEMICHE.

4 postes sont à pourvoir suite à des démissions : 3 administrateurs et 1 vérificateur aux comptes.

Se présentent : Messieurs Pascal BARON, Daniel KAUFMANN, Thierry MONDAN, comme administrateurs,

Monsieur Jacques GERMANN comme vérificateur aux comptes.

Les membres sortants et les nouveaux membres sont élus à l'unanimité.

Sont admis comme administrateurs :

Mesdames Micheline MOREAU, Monique PAULET,

Messieurs Pascal BARON, Daniel KAUFMANN, Thierry MONDAN,

Monsieur Jacques GERMANN comme vérificateur aux comptes.

Madame Marie-France FÈVRE annonce sa démission de son poste de Présidente mais reste au sein du Conseil d'Administration.

La séance est levée à 12 heures. Un repas amical qui réunit cette année les adhérents se déroule à l'Assiette Champenoise à Nogent sur Aube.

Les membres du Conseil d'Administration se réunissent pour accueillir les nouveaux membres du Conseil d'Administration.

Tous les membres sont présents à l'exception de Messieurs Jean-Jacques GUBLIN et Maurice LHOMME.

Appel de Candidatures pour la Présidence

Le Conseil d'Administration se réunira le 12 mai pour l'élection du Président.

Composition du nouveau bureau et des administrateurs :

- Président d'honneur : M. Maurice LHOMME

- Président

- Vice-Présidents : M. Georges-Henri MENUEL

M. Michel MOREAU

- Trésorière : Mme Micheline GAUTHIER

- Trésorier adjoint : M. Jocelyn DOREZ

- Secrétaire : Mme Colette THOMMELIN-PROMPT
- Secrétaire adjointe : Mme Monique PAULET
- Responsable revue : Mme Monique PAULET
- Responsables informatiques : M. Jean BRIET
M. Marcel PAULIN
- Archiviste bibliothécaire : Mme Micheline MOREAU
- Administrateurs
 - M. Pascal BARON
 - M. Lucien CARREAU
 - M. Robert CASSEMICHE
 - Mme Marie-France FÈVRE
 - M. Jean-Jacques GUBLIN
 - M. Daniel KAUFMANN
 - M. Thierry MONDAN
 - M. Patrick RIDEY
 - M. Jean-Pierre THIEBLEMONT

Fait à Troyes le 25 mai 2005

Les Vice-présidents
La secrétaire

G

RELEVÉ À VILLEHARDOUIN

† 31.12.1841 – Marie Anne Adélaïde MARELLE de Soissons, habitant Lesmont, Veuve de Pierre Nicolas MAURY, vigneron à Lesmont.

X 29.07.1844 – Benjamin FÉLIX manouvrier demeurant Arcis avec Marie Françoise Eugénie BOURCIER, journalière, fa de † Alexis, charpentier et de Anne Elisabeth PLÉE.

° 8.02.1846 de Edme Eugène FÉLIX fs de Benjamin et de Marie Françoise BOURCIER .

° 14.08.1847 de Eugénie Laure Théodorine FÉLIX fa de Benjamin et de Maire Françoise BOURCIER.

X 20.11.1849 de Pierre Joseph NICAISE 25 ans, fs de Marie Thérèse NICAISE de Ormeignier, Canton de Chiévrey (Belgique) avec Françoise Victorine LECLERC, couturière, Veuve de Etienne Vincent GUILLAUMET.

Edmée DUBOIS (A. 1445)

† 3.01.1778 Evry-le-Château –77166
Nicolas JACQUINOT couvreur en ardoises originaire de Laubressel –10

Relevé aux A.D 77
par Françoise LEYRI-RAMELOT (A. 1908)

MARIAGES de PLESSIS ST JEAN – Yonne

De personnes originaires de l'Aube
Relevé par Denis BIGOT (A. 1786)

19.01.1756 – de Nicolas ANTOINE de Palis fs de Nicolas et Marie VINCENT avec Magdeleine HUOT fa de Laurent et Jeanne FRANÇOIS.

17.02.1676 – de Jacques CAILLAULT fs de Ambroise et Marie CROUSARD avec Catherine HUOT fa de Nicolas et Jeanne GERVAIS de Sainte Savine.

30.07.1790 – de Jean Marc HORSIN de Gumery fs de † Jean et Anne FENON avec Magdeleine VERLOT fa de † Laurent et Madeleine FOUQUET.

9.01.1776 – de Antoine VEROT de Gumery fs de † Jean et † Anne MANGEON avec Marie MOREAU fa de Louis et † Jeanne CHARPENTIER.

23.11.1773 – de Jean VEROT de Gumery fs de † Jean et † Anne MANGEON avec Anne GUILLON Veuve de † Jean MILLET

Source : Extrait tables CGY

LES COMMUNES AUBOISES

NOGENT SUR AUBE

NOGENT SUR AUBE dit vulgairement NOGENT LE LONG

Village situé près de la rive gauche de l'Aube à 3 km Sud de RAMERUPT 14 km d'ARCIS et 30 km de TROYES.

Ce village est fort ancien : il existait déjà en 894 bien que le dictionnaire topographique ne le cite qu'à partir de 1118.. On a trouvé sur le territoire au cours des travaux du chemin N° 9 de MAILLY à NOGENT, un cercueil de pierre avec son couvercle de l'époque mérovingienne qui est au Musée de TROYES.

NOGENT était aussi jadis le siège d'une cure du diocèse de TROYES, doyenné de BRIENNE, à la collation alternative de l'abbé de MONTIERAMEY et du prieur de RAMERUPT, la paroisse comprenait l'église de COCLOIS, succursale. COCLOIS était du baillage de CHAUMONT.

Diocèse TROYES

Au territoire : Les Cerisiers, le Châtelot, Le Cours Pomelin, Les Granges, Moulin à Vent, Nogent Le Petit, La Roche, Saint Germain, Saint Maurice, Le Vieux Berdin, Ville Fou.

cadastre de 1838

SEIGNEURIE

Le fief relevait de RAMERUPT, mais anciennement la seigneurie se partageait par moitié entre l'abbaye de MONTIERAMEY et un laïque. Il y avait aussi des droits royaux : la mairie royale a été engagée et adjugée à des laïques : tels étaient en 1553, Paul De VILLEMOR qui acquit plus tard la part de Seigneurie de MONTIERAMEY : En 1624 Gabriel Des REAULX, seigneur de COCLOIS à qui ces droits furent alors adjugés ; en 1652 René Des REAULX, ces droits étaient tenus en fief du roi à cause de sa grosse tour de TROYES.

Seigneurs laïques – XIème-XVème siècles les sires de RAMERUPT, la famille d'ANGLURE.

XVIème – XVIIIème siècles VILLEMOR, RICHARD, URBAIN, LONGEVILLE, ARNANCOURT, HUSSEAU, LE MAIRAT (L'EPINETTE dit), DES REAULX

L'ÉGLISE

Sous le vocable de Saint Maurice est mentionnée dès 1117 dans une bulle par laquelle le pape Pascal II confirme les possessions de l'abbaye de MONTIERAMEY et notamment l'église Saint Maurice de NOGENT avec les dîmes. De son côté, Philippe dit MILON de PONT évêque de TROYES confirmait à l'abbaye de MARMOUTIERS ses possessions dans son diocèse, notamment le prieuré de RAMERUPT, en l'église de NOGENT les oblations, le cimetière, les dîmes, c'est à dire moitié à partager avec les moines de MONTIERAMEY.

Entre 1145 et 1148, les chanoines de POUGY étaient en désaccord avec le prieuré de RAMERUPT au sujet d'un quart de la menue dîme qu'ils réclamaient ; une charte non datée, d'Henri de CORINTHIE évêque de TROYES maintint le prieur en possession de cette dîme. Les chanoines n'en restèrent pas moins décimateurs pour une partie des grosses dîmes.

En 1540, d'après une déclaration des revenus de l'abbaye de MONTIERAMEY, les chanoines de POUGY avaient à NOGENT un droit de « bail(ban) de francs vins » sur les grosses dîmes, ils prenaient la moitié de ces dîmes, le prieur de RAMERUPT un quart, les deux chapelains de la chapelle Saint-Eloi (du château de RAMERUPT) un huitième et l'abbaye le dernier huitième.

En 1761, les décimateurs étaient encore les mêmes. Le curé avait alors 1200 L de revenus, la fabrique au moins 500 L.

En 1787 le curé avait 15 arpents de terres et un pré.

L'église est du 13^{ème} siècle pour l'abside et du 16^{ème} pour le surplus. Plan rectangulaire, sauf la saillie de l'abside qui est à cinq pans. (voir photo page 24). Cette église est entièrement voûtée. La nef, accompagnée de collatéraux, de même hauteur (9 m) à quatre travées, vitraux du 16^{ème} siècle (classés comme monument historique).

Une inscription en vers français, de 1538, se lit sur le mur du collatéral sud, quatrième travée. Une tour centrale en bois est supportée par des piliers plus forts que tous les autres qui n'ont que 1,40 m de diamètre. En 1911, cette église était fermée par suite de l'écroulement du clocher qui avait entraîné une travée dans sa chute.

LE PRESBYTÈRE

Du XVIII^{ème} siècle, il fut construit à la place de l'ancien et c'est le 23 avril 1785 en exécution de l'ordonnance de l'intendant du 27 mars qu'eut lieu l'adjudica-



tion des travaux de reconstruction du presbytère. Ces travaux comportaient la destruction préalable de l'ancien presbytère. Le nouveau, construit entre cour et jardin, devait mesurer 30 pieds de longueur sur 30 de largeur et comprendre, avec un cellier à usage de cave et de fournil, le logement du curé composé de quatre pièces avec cheminée (cabinet, cuisine et deux chambres) et, sur le tout, un grenier.

L'exécution des travaux fut adjugée au sieur Pierre BERNARD, entrepreneur à PINEY, moyennant la somme de 6790 L. Cités dans les cahiers de doléances de cette commune en 1789 ces travaux firent augmenter les impôts d'une façon conséquente. Ce presbytère, jouté d'un beau jardin est aujourd'hui un restaurant.

CHATEAU

En 1596 un aveu fait par Jacques DE VILLEMOR, mentionne une motte « ou souloit avoir hostel noble et maison seigneuriale et déffencable, avec droit de la faire clore de fossez, pont levis, et icelle faire munir de toutes les choses nécessaires pour la deffence du lieu, contenant un arpent six danrées ». Ce château fortifié, que le seigneur de 1596 disait avoir le droit de bâtir n'était pas encore rétabli en 1615 ; le procès verbal de l'adjudication qui eut lieu à cette époque signale « une place sur laquelle furent jadis des bastiments dont ne reste qu'un pressoir à vin, proche l'église du lieu.

BIENS ET REVENUS COMMUNAUX

En 1789, portion de la rivière louée 25 L., épines et broussailles, 64 L., plusieurs portions de prés louées annuellement 150 L.

Charges de la communauté : gages du maître d'école, 150 L., reconstruction du presbytère, 300 L. pour 1788 et pareille somme pour 1789 ; pour une première messe, 60 L. ; vingtième de la communauté, 26 L. ; pour la caserne de la maréchaussée, 24 L. ; port de commissions, voyages du syndic et dépenses ordinaires 30 L.

Marie-France FEVRE (A553)

Sources : AD séries E. – C 1585/1586 - Dictionnaire de la champagne méridionale A.Roserot

Remerciements à Mme BRANCHE (A1945) et à Mr COSSARD pour les documents, photos et informations concernant Nogent sur Aube.

Photo Georges Henry MENEUL
Ancien Presbytère et Église de Nogent sur Aube



Presbytère reconstruit en 1785 par Pierre BERNARD entrepreneur à Piney, pour un montant de 6790 livres (C. 1586)

Quelques notes et quelques chiffres...

Sur Nogent sur Aube

Situation administrative et judiciaire

En 1789, Nogent le Long dépendait de l'Intendance et de la Généralité de Châlons sur Marne, de l'Election et du bailliage de Troyes. A la Révolution, le village fait partie du canton de Coclois, du diocèse de Troyes et du Doyenné de Brienne

Les juridictions religieuses sous l'Ancien Régime

Diocèse	Troyes
Archidiaconé	Brienne
Doyenné	Brienne
Vocable	Saint Maurice
Présentateur	(1)

Les juridictions civiles sous l'Ancien Régime

Intendance (1789)	Châlons-sur-Marne
Election (1789)	Troyes
Subdélégation (1789)	Troyes
Grenier à sel	Arcis sur Aube
Coutume	Troyes
Parlement	Paris
Bailliage	Troyes
Gouvernement	Champagne

Les juridictions civiles après la Révolution

District (1790)	Arcis sur Aube
Canton (1790)	Coclois
Arrondissement (1968)	Troyes
Canton (1968)	Ramerupt

E

(1) - Présentation alternative entre l'Abbé de Montiéramey et le prieur de Ramerupt

Démographie

Ancienne (nombre de feux)

1679	201/162	1713	132	1731	37/110
1682	185/142	1715	124/116	1746	50/127
1691	171/139	1720	130/112	1750	152/129
1695	150/115	1720^S	126	1773	143F 554H
1702	162/123	1725	126F 408G	1774	150
1709	200	1726	128F 408G	1776	205/97
1710	136/115	1726	135/11	1787	184F 542H

Contemporaine (nombre d'habitants)

1790	361	1846	+356	1911	+189
An II	362	1851	+372	1921	+165
An IV		1856	+334	1926	+170
1801	383	1861	+349	1931	+159
1806	348	1866	+334	1936	+151
1817		1872	+297	1946	+141
1820	315	1876	+263	1954	162
1826	332	1896	+239	1962	137
1831	356	1901	+229	1968	+144
1836	+347	1906	+213	1975	128
1841	+347				

Renseignements extraits de Paroisses et Communes de France, Aube, **Anne VITU**, CNRS

jxl

ILS ONT VÉCU À ...

NOGENT SUR AUBE

Liste des habitants de Nogent sur Aube, d'après les rôles des Tailles pour l'année 1679

Rolle cote et impost des tailles de la paroisse de NOGENT SUR AUBE fait par Philipe GRANGE et Joachim DE LA COUR laboureur d'autruy Collecteurs et Impositeurs de l'année mil six cent soixante et dix huit suivant la Commission du Roy notre sire envoyée aux habitants par Messieurs Thomas HUE de MIRAU MESGNY Conseiller du Roy Intendant en la généralité de Champagne et encore Messieurs Le Président Lieutenants assesseurs Controleurs et élus pour le Roy nostre Sire en la ville de TROYES en date du dernier Octobre mil six cent soixante et dix huit Montant à la somme de Troyes Mille Cinq Cents quatre vingt Livres en principal et La Somme de quatre vingt neuf Livres dix Sols pour le droit de collecte quy font en tout la Somme de Troyes Mille Six Cent Soixante et neuf Livres dix Sols fait et a resté en la forme qui sensuit quy et part cardt La Somme de neuf Cents dix neuf livres dix Sept Sols Six Deniers par cardt y compris Cinquante Sols part cardt que les habitans ont accordé audits collecteurs pour subvenir ? aux frais.

ANTHOINE Toussaint manouvrier 3L	BRAJEUX Jean manouvrier 4L5S	CLEMENT Edme couvreur 7L4S
BEDE Jullienne pauvre fille 10S	BRAJEUX Lazard manouvrier 50S	COCHON Philippe hulier 12L
BERTRAND Etienne manouvrier 48S	BRAJEUX Nicolas manouvrier 3L8S	COLLET Edme le jeune à cause de sa femme 5L
BERTRAND Hanry laboureur d'autruy 36S	BRAJEUX Nicolas manouvrier 52S	COLLET Edme serviteur d'autruy 4L
BEUDOT Nicolas pescheur 20S	BRANCHE Philippe laboureur d'autruy 16L	COLLET Pierre laboureur d'autruy 5L
BEUDOT Jean tailleur 3L10S	BRANCHE Jean laboureur d'autruy 17L	COUSTURIE Etienne la veuve de 8L10S
BEUDOT Jean la veuve de .. 3L8S	BRANCHE Jean le jeune manouvrier 35S	COUSTURIE Pierre praticien 3L
BEUDOT Jean serviteur 30S	BRANCHE Marguerite et nicolle pauvre fille 5S	COUSTURIER Alain hulier 19L
BEUDOT Philipe et Marie ses sœurs 40S	BRANCHE Pierre boullanger 4L12S	COUSTURIER Nicolas procureur postulant 9L
BONNIN Jacques laboureur d'autruy 3L5S	BRIVOIS Jean manouvrier 5L 3S	COUTANT Louis maréchal 9L
BONNIN Jacques lesnel laboureur d'autruy 13L12S	BURIDANT Thiébault la veuve de ..5L 14S	CRESTIEN Jean manouvrier 4L5S
BONNOT Anthoinette 12S	BURIDANT Thiébaut manouvrier 5L	CRETIEN Nicolas la veuve de.. 4L12S
BONNOT Jacques , Françoise la veuve de ..3L 10S	CARREY Innocent manouvrier 40S	CREUX Charles cavallier 25S
BONNOT rené et Marie 40S	CARREY Philippe manouvrier 20S	CREUX Philipe charon 5L14S
BOUCHERAT Alexandre la veuve de .. 10S	CHAMON Pierre demy laboureur 4L 15S	DACOLLE Edme çavetier 46S
BOUCLIER Nicolas sergent 15S	CHAMOY Claude serviteur 10S	DAGEUX Edme laboureur d'autruy 3L
BOURGONGNE Pierre chirurgien 20S	CHAMOY Françoise et Heslaine 40S	DAGEUX Michel pauvre homme 45S
BRACONNIER Abraham (Mtre) procureur postulant 14L 16S	CHARONNOT Baptiste hulier (hulier) 45S	DAJEU Hubert la veuve de.. 3L
BRAJEUX Eloy laboureur d'autruy 8L10S	CHARONNOT Jean la veuve de..5S	DE LACOURT Joachim laboureur d'autruy 5L
BRAJEUX Eloy tisserant 3L	CHARONNOT Nicolas charon 12S	DE ROTHIER Jean tisserand 5L
BRAJEUX Hubert chapelier 4L10S		DELINE Jean vigneron 13L 18S
BRAJEUX Jean (Mtre) praticien 7L12S		DELINE Louis la veuve de.. 12S
BRAJEUX Jean admodiateur de la terre St Memmie ? 9L		DELINE Louis tonnelier 3L
		DELINE Michel laboureur d'autruy 16L
		DELINE Pierre tonnelier 4L4S
		DELINE René manouvrier 4L4S

DESBOUYS Bertelot manouvrier 26S
DESBOUYS Nicolas charon 9L10S
DESREY Nicolas pescheur 51S
DESTAT Jacques laboureur d'autruy 3L16S
DOREY Claude la veuve de .. 3L10S
DORGET Jean fermier du moulin de NOGENT 5S
DOUX Edme tailleur 9L10S
DUGAILLE ? Anthoine la veuve de .. 15S
FELIX Nicolas héritier de sa mère 3L
FERRY Toussaint cabaretier 3L
GALLEE Jean pauvre homme 6D
GALLEE Maurize veuve de Hubert BRAJEUX 35S
GALLEE Nicolas vigneron 55S
GALLEY Claude manouvrier 44S
GARNIER Jean jeune fils à marié 26S
GARNIER Jean la veuve de .. 5L2S
GARNIER Philippe laboureur d'autruy 9L 8S
GAUTHIER Edmée jeune fille à maryé et en service 20S
GAUTHIER Jean jeune fils à marié 7L4S
GAUTHIER Laurent pauvre fille 7S
GAUTHIER Philipe fils à maryé 16S
GAUTHIER Pierre la veuve de.. 35S
GAUTIER Philippe la veuve de .. 30S
GILLIER Edme la veuve de ..3L
GILLIER L.. ? jeune fille a marié 5S
GILLIER Mathias tonnelier 50S
GILLIER Nicolas les héritiers de la veuve de...quy cotte à la somme qui sera payé par Edmée GILLIEE son héritier.
GILLIER Philipette séparée de bien D. ? 3L17S
GILLIER Philippe tonnelier 4L 10S
GILLIER Simon tonnelier la veuve de ..55S
GIRARDIN Anne boucher 6L5S
GRAVELLE Antoine la veuve de ..46S
GRAVELLE Nicolas tisserant 33S

GUILLOT Jean le jeune 2S
GUILLOT Jean tonnelier 7L17S
HARIOT Edme tisserant 25S
HARIOT Eloy la veuve de .. 20S
HARIOT Jean manouvrier, 6L13S
HARIOT Jean, tisserant 34S
HARIOT Louis manouvrier 3L10S
HARIOT Nicolas et Lucette 28S
HARIOT Nicolas laboureur d'autruy 13L 13S
HARIOT Pierre pescheur 35S
HARIOT Pierre masson 4L
HARIOT Roze pauvre fille 16S
HARIOT Toussaint çavetier 58S
HARIOT Eusèbe çavetier 46S
HENRY Claude laboureur d'autruy 9L
HOUSSEIER Gabriel cabaretier 5L 15S
JACQUOT Claude tiosserant 30S
JAILLIER Jean causon 50S
JANNET Jacques peneron ? 4L12S
JAQUIN Claude chirurgien 8L2S
JOSSIN Edme cordonnier 3L12S
JOSSIN Hanry la veuve de.. 4L13S
LEGROS Martin tisserant 3L12S
LEGROS Savinien laboureur d'autruy 6L
LENIEPS Edme la veuve de .. 6L
LENIEPS Pierre manouvrier 13L 5S
LONGNON Eusèbe laboureur d'autruy 12L
LONGNON Hélaïne jeune fille 43S
LONGNON Jeanne pauvre fille 23S
LUCANDARD Edme manouvrier 3L
MARTIN Pierre manouvrier 5S
MASSENET Edme demy laboureur 4L
MASSENET Jeanne et Thiénette pauvre fille 10S
MASSENET Michel la veuve de .. 5S
MASSENET Nicolas manouvrier 30S
MASSEY Mary manouvrier 4L9S
MASSEY Philippe manouvrier 4L9S
MAUREAULX Jean procureur postulant 22L
MENUUEL Jean la veuve de .. 6L10S

MERLOT Edme manouvrier 10S
MERLOT Pierre laboureur d'autruy 18L12S
MESSIER Catherine 1S
MESSIER Edme serviteur 15S
MESSIER Mathieu laboureur d'autruy 3L16S
MILLIAT Claude boullanger 36S
NOCHER Baptiste manouvrier 3L
NOCHER Edme la veuve de .. 19L
OZANNE Thomas marchant 24L
PAREY Edme la veuve de.. 25S
PAREY Jacques la veuve de.. 4L15S
PAREY Louis manouvrier 40S
PAREY Marie et Perrette pauvre fille 4L 15S
PAREY Nicolas péneron ? 3L5S
PAREY Philippe manouvrier 5L 4S
PAREY Pierre la veuve de.. 6L12S
PAREY Pierre laboureur d'autruy 3L 10S
PASSERAT Edme laboureur d'autruy 13L15S
PASSERAT Jean peneron ? 4L
PASSERAT Michel laboureur d'autruy 6L2S
PASSERAT Nicolas dit LA-PIERRE 40S
PASSERAT Nicolas manouvrier 45S
PASSERAT Nicolas pauvre incendié 50S
PASSERAT Philippe 6D
PERRIN Jean-Baptiste lieutenant 34S
PERROT François la veuve de.. 10S
PERROT Louis masson 5L4S
PETIT Fiacre bourgeois de TROYES 44S
PETIT Nicolas colleron 5L15S
PIPARD Nicolas laboureur d'autruy 16L 5S
PITOIX Edme manouvrier 6L15S
POINSONNOT Jean la veuve de..22S
POINSOT Jean menuissier 10L
POUGIAT Pierre serviteur 53S
POULLAIN Hanry, vigneron 8L 5S
PRIEUR Nicolas, les héritiers de ..20S
QUENOT Pierre serviteur domestique 20S
RASINE Abraham manouvrier 40S
RASINE Edme manouvrier 4L 15S

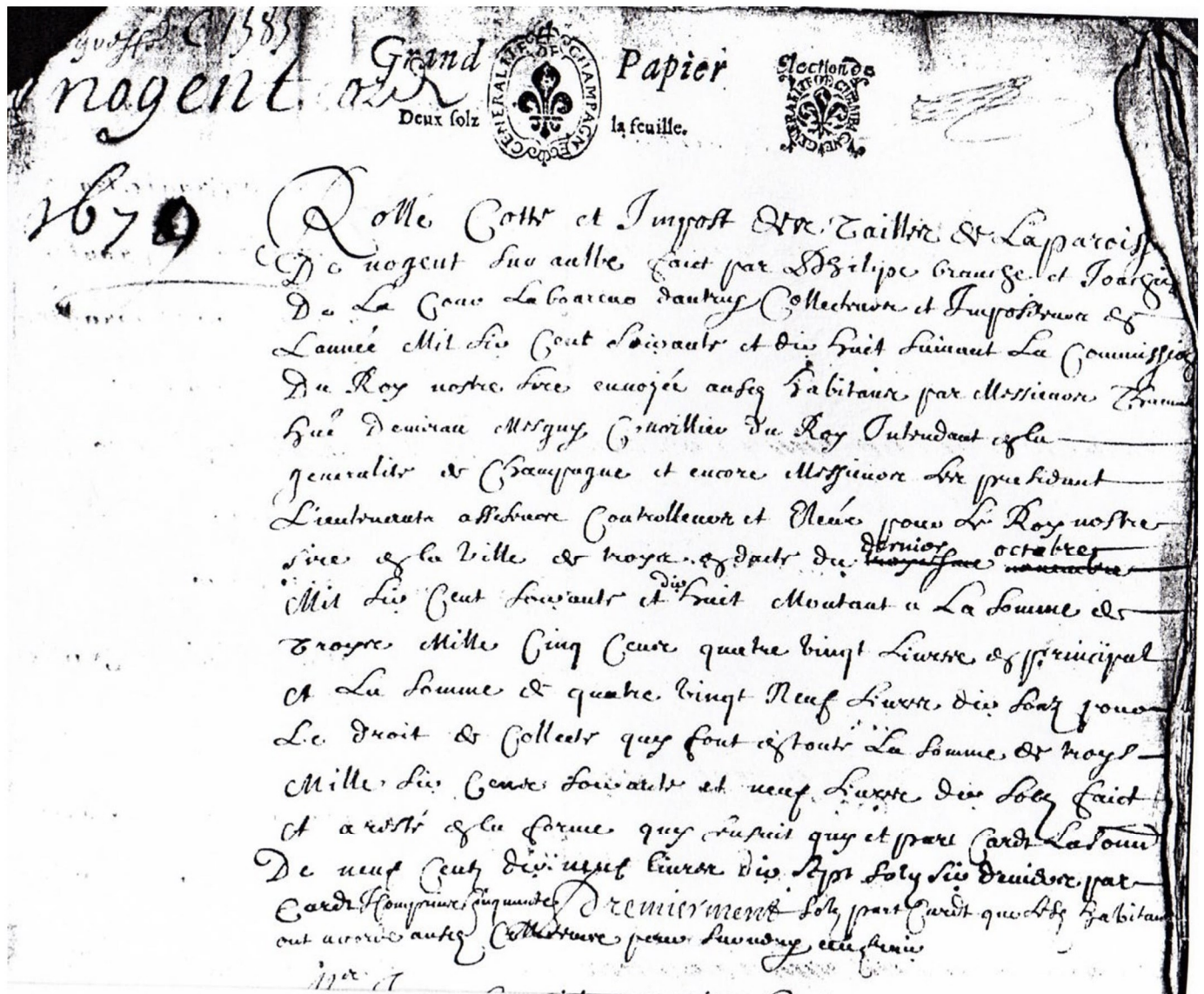
RASINE Jean manouvrier 3L5S
 RASINE Philippe pauvre fille
 14S
 RIGLET Jean peneron 32S
 RIGLET Jean mnouvrier 35S
 RIGLET Marie pauvre fille 20S
 RIGLET Nicolas lesnel manou-
 vrier 35S
 ROBIN Anthoinette 10S
 ROUGEVIN Jean drapier 20S
 SANDREE Pierre fermier des
 Amendes ? 7L
 SAULCEY Jean demi laboureur
 8L 10S
 SAULCEY Jean la veuve
 de. 6L12S
 SAULCEY Nicolas la veuve de
 31S
 SIMARD Louis fermier et admodia-
 teur de la terre et seigneurie de
 DOMMARTIN LE COQ paroisse
 de JASSEIGNES élection de BAR
 SUR AUBE. 55S
 THIEBAUT Jean tisserant 25S
 THIEBAUT Noël tisserant 5L2S

THIRION Jacques sabotié 30S
 VALOIS ? Nicolas admodiateur de la
 seigneurie de LA ROCHE 21L5S
 VINOT Jean (Mtre) avocat 7L
 VINOT Jean-Baptiste manouvrier 3L
 4S
 VINOT Michel procureur fiscal 9L
 VINOT René jeune fils à marié 9L 5S
 VOULLMINOT Anthoine manou-
 vrier 6L16S
 VOULMINOT Jean sieur de Lompré
 4L

EXEMPTS

Nicolas BACHEREY prestre ancien
 curé de NOGENT
 Nicolas LAMOUREUX recteur des
 écolles audit NOGENT
 Anthoine MAILLY prestre desservant
 audit NOGENT

Source : A.D AUBE C1585
 Marie-France FEVRE (A553)



Les Médailleurs de Ste Hélène

*Ces anciens militaires ont fait la demande de la médaille de Ste Hélène à Nogent sur Aube,
mais peuvent être nés ailleurs*

Joseph Alexis BRACONNIER, né le 22/11/1785, fusilier au 86^{ème} de ligne du 01/02/1814 au 10/01/1815

Alexandre BURIDANT, né le 24/08/1791, dragon au 17^{ème} dragon, du 04/03/1813 au 07/07/1815

Pierre Joseph CHAMON, né le 06/04/1791, soldat au 3^{ème} bataillon principal, 1^{ère} compagnie du 04/1811 au 1815

Antoine HOLLIER, né le 13/02/1786, grenadier au 61^{ème} de ligne, du 01/01/1805 au 06/08/1814

Nicolas LHERMITE, né le 04/11/1771, grenadier au 76^{ème} de ligne, bataillon de l'Aube, du 18/09/1791 au 01/02/1810

Pierre Joseph TINTRELIN né le 04/05/1793, fusilier au 2^{ème} régiment d'infanterie de la garde royale, du 24/11/1813 au 11/12/1821

Pierre Jean Baptiste TINTRELIN né le 24/03/1794, grenadier au 69^{ème} de ligne, 1804 au 03/1810

G

Les Quartiers de Jacques André Roger Legrand

Génération I

- 1 - LEGRAND Jacques André Roger, instituteur à Jessains (10), o 20/03/1928 Maranville (52), y x 07/07/1954
- JULIENNE Sylviane Lucienne, institutrice à Jessain, o 10/01/1931 Harricourt (52)

Génération II

- 2 - LEGRAND Ernest Emile, ébéniste, o 03/03/1903 Maranville (52), + 10/07/1994 Hendaye (64), x 28/05/1927 Jaucourt (10)
- 3 - GEORGET Germaine, Yvonne, o 20/08/1909 Jaucourt (10), + 11/07/2003 Hendaye (64),

Génération III

- 4 - LEGRAND Octave Charles, ébéniste, o 23/06/1868 Maranville (52), y + 4/11/1953, y x 29/05/1897
- 5 - FROMAGEOT Louise Berthe, o 31/03/1873 Maranville (52), y + 24/01/1963
- 6 - GEORGET Henri Amand Elisée, gardien de la paix, o 28/10/1879 Jaucourt (10), y + 14/03/1948, x 25/12/1903 Arsonval (10)

- 7 - CORNU Marthe Marie, o 27/09/1879 Arsonval (10), + 11/10/1956 Jaucourt (10)

Génération IV

- 8 - LEGRAND Nicolas, vigneron, o 25/10/1831 Maranville, y + 10/09/1905, y x 04/05/1859
- 9 - PETIT Virginie, o 20/07/1834 Maranville (52), y + 05/10/1923
- 10 - FROMAGEOT Joseph, marchand de poteries, o 06/05/1836 Maranville (52), y + 21/03/1906, y x 11/11/1857
- 11 - RAGUET Marie Emilienne, o 04/04/1837 Maranville (52), y + 05/12/1896
- 12 - GEORGET Jean Baptiste Elisée, vigneron, "Aubergiste et Gourmet", o 11/03/1855 Jaucourt (10), y + 04/10/1933, y x 26/09/1878
- 13 - TURPIN Adelle Eugénie, o 03/07/1855 Fraux, + 08/09/1930 Jaucourt (10)
- 14 - CORNU Charles Emile, charron à Arsonval, o 02/05/1846 Radonvilliers (10), + 01/04/1919 La Rothière (10), x 09/09/1873 Pougy (10)
- 15 - CHARINET Clotilde Eloïse Florentine, o 04/09/1850 Pougy (10), + 29/09/1927 Jaucourt

Suite page 31

A PROPOS DE ...

Louis Robert Alexandre BEON 1759-1850

Ex-moine bénédictin, ex-curé constitutionnel
de Nogent-sur-Aube et Dommartin-le-Coq

Biographie de mon ancêtre par G. H. MENUUEL

Voici une bonne vingtaine d'années je débutais ma généalogie sans trop de problème, une bonne part de mes ancêtres étant issus de villages situés sur la vallée de l'Aube dans les cantons de Ramerupt et Chavanges.

Poursuivant mes recherches sur les ancêtres de ma grand-mère paternelle je parvenais à un couple marié à Nogent-sur-Aube le 16 décembre 1830 : Joseph René Peuchot, cultivateur et Germaine Louise Alexandrine Béon, mes trisaïeuls.

Une origine à éclaircir

Sur l'acte de mariage évoqué j'apprenais que ma trisaïeule, 20 ans, était née à Troyes (sans la date), domiciliée à Nogent-sur-Aube fille de Louis Robert Alexandre Béon, "maître de pension", et de Savine Germaine Cartier "qui la reconnaît pour sa fille naturelle". Le père de la future est absent mais il a confié à un mandataire spécial une procuration notariée passée à Arcis-sur-Aube afin de donner son consentement.

L'acte de naissance de Germaine Louise Alexandrine Béon fut rapidement trouvé : elle était bien née à Troyes, le 20 décembre 1809, rue de Belfroy (rue du Colonel-Driant) au domicile de Magdeleine Henriette Mouchaux, sage-femme, dont le mari était gendarme impérial (et témoin à la naissance). C'est Louis Robert Alexandre Béon, 50 ans, propriétaire à Arcis qui déclare l'enfant "se reconnaissant pour être le père et de l'avoir eu de Savine Germaine Cartier, ouvrière, âgée de 37 ans veuve de Louis Vulquin".

Somme toute, une situation très classique : un propriétaire, une ouvrière, une naissance cachée sûrement pour éviter les qu'en-dira-t-on.

Un choc ... généalogique

A ce stade de mes recherches il fallait découvrir l'identité de Louis Robert Alexandre Béon, le père discret et mystérieux de ma trisaïeule.

En explorant l'état civil de Nogent-sur-Aube je retrouvais mon personnage à l'occasion de son mariage le 4 décembre 1793 avec Marie Claire Cauchon ; profession de l'époux : *curé de Nogent-sur-Aube*.

Me rapprochant des Archives de l'Aube, son directeur (en 1985 M. Jean-Marc Roger) me conseillait de consulter le "Répertoire biographique du clergé

du diocèse de Troyes à l'époque de la Révolution" par Arthur Prévost, 1914. J'allais enfin tout savoir (ou presque) sur l'ex-curé Béon.

Biographie de Louis Robert Alexandre Béon

Il avait quinze ans à la mort de Louis XV, il connaît le règne de Louis XVI, la Révolution, la 1^{re} République, le 1^{er} Empire, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe et la 2^{de} République. Quel beau programme d'Histoire !

Né à Arcis-sur-Aube le 22.08.1759, où son père Jean-Baptiste Béon, bonnetier, veuf en premières noces de Marie Queignard, avait épousé Elisabeth Donjon le 26.07.1756. Ses grands-parents paternels étaient Pierre Béon, drapier, marié à Arcis le 18.02.1721 à Marie Anne Camut.

Celle-ci à un frère, Georges Camut, charpentier, marié à Arcis le 15.11.1718 à Anne Papillon, de cette union 12 enfants dont Jeanne Madeleine Camut née le 09.08.1733 à Arcis, future épouse de Jacques Danton et mère de Georges Jacques Danton, (le Conventionnel). Béon et Danton étaient donc cousins issus de germain.

Béon fait ses études au Petit Séminaire de Troyes (en même temps que son cousin Danton). Tonsuré en 1775, il prononce ses vœux : pauvreté, obéissance, chasteté le 26 août 1780 au Monastère Bénédictin de Notre-Dame de la Charité-sur-Loire, "de l'ordre de Saint Benoît et de l'étroite observance de Cluny".

Rappel de quelques événements politiques

1789 - Après les États Généraux ouverts le 5 mai le tiers état se proclame Assemblée Nationale Constituante le 7 juillet. Un décret du 2 novembre met les biens ecclésiastiques à la disposition de la Nation.

1790 - Le 13 février l'Assemblée Nationale interdit les vœux monastiques et les ordres religieux, en compensation des biens confisqués, des pensions sont créées pour les religieux. Le 12 juillet l'Assemblée vote la Constitution civile du clergé : l'Église française devient Église nationale (condamnée par le pape Pie VI). Les curés seront élus et devront prêter serment : "à la Nation, à la Loi et au Roi", ils deviennent fonctionnaires et touchent un traitement.

Le 27 novembre 1790, Béon déclare qu'il renonce à la vie religieuse, parce que : "...le devoir d'un citoyen qui recouvre sa liberté est de servir sa patrie autant et de la manière que ses facultés le permettent, à l'époque et pour le temps où des raisons plausibles, soit de nécessité, soit de grande utilité détermineront sa sortie de communauté, sauf tous les droits d'y rentrer, s'il y a lieu". (Arch. de l'Aube L 1508).

Béon quitte le monastère et rentre à Arcis-sur-Aube. Sa famille l'incite à prendre la cure de Nogent-sur-Aube, où il est nommé curé le 2 mai 1791 à l'issue des élections dans le district d'Arcis (le département de l'Aube, créé en 1790, comprend 6 districts). Béon prête serment le 8 mai 1791.

Le 1er novembre de cette même année Béon reçoit du nouvel évêque de Troyes, Augustin Sibille des provisions de binaire pour Dommartin-le-Coq. En d'autres termes, l'évêque lui demande de dire la messe le même jour dans les églises de Nogent et de Dommartin. De ce fait, Béon réclame une augmentation de son traitement pour la nouvelle desserte. Il touche "1200 livres comme curé de Nogent, 450 livres comme cy-devant bénédictin" ; avec l'appui du maire de Dommartin, Pierre Doiselet (mon ancêtre), 500 livres supplémentaires lui sont accordées, puis supprimées par l'Administration du département. En 1792 il est remplacé à Dommartin par Bailleul, curé assermenté de Jasseines.

La loi du 14 août 1792 crée un nouveau serment "à la liberté et à l'égalité ou mourir à son poste" imposé aux ecclésiastiques ; Béon prête serment le 23 septembre au prône de la messe paroissiale.

Retour sur les événements à Paris

La déchristianisation est en marche. Le 21 septembre 1792, la Convention décrète que "la royauté est abolie en France", le 22, début de la 1re République. Le 17 janvier 1793 la mort de Louis XVI est votée, le 6 avril création du Comité de salut public et du Tribunal révolutionnaire, le 28 avril décret sur le bannissement des prêtres réfractaires et modalités de leur déportation.

Le mariage des prêtres est légalisé par décret du 19 juillet 1793 malgré l'opposition du pape. Le 20 novembre la Convention décrète que les prêtres mariés ne seront sujets ni à la déportation ni à la réclusion.

Les églises sont fermées, une seule cloche par clocher, les autres partent à la fonte pour fabriquer des canons, plomb, fer et cuivre sont saisis pour les munitions, les objets en or et en argent sont destinés à la Monnaie.

Certains curés, pour échapper à la répression,

vont épouser leur servante sous la forme d'un mariage dit "à la Saint-Joseph" où le curé épouse sa servante, mais les époux restent chastes comme Joseph et Marie. Béon, quant à lui, âgé de 34 ans épouse sa servante Marie-Claire Cauchon, 20 ans, à Nogent-sur-Aube le 04.12.1793. (voir tableau en annexe). Parmi les témoins : Jeannet, curé assermenté de Pougy-sur-Aube. Cinq enfants vont naître de cette union. Peu après son mariage Béon quitte ses fonctions ecclésiastiques.

Un agent administratif zélé

A la naissance de son premier fils, Alexandre Scévola (Scaevola, héros légendaire romain) en septembre 1794 à Nogent-sur-Aube on apprend que Béon est Chef du Bureau des Domaines Nationaux au district d'Arcis, y demeurant rue de Paris. A la naissance de son 2e fils, Arsenne en 1796, toujours à Nogent, il est Commissaire du Directoire exécutif près l'Administration de Coclois (agent chargé du contrôle de l'application des lois en liaison avec l'Administration départementale). Un 3e fils vient au monde en 1797 encore à Nogent, Joseph Auguste.

Le 12 janvier 1797 le Directoire invente un nouveau serment demandé aux fonctionnaires et aux prêtres, Béon s'y soumet le 21 janvier à Coclois : "Je jure haine à la royauté et à l'anarchie. Je jure attachement et fidélité à la République et à la Constitution de l'An III".

Parmi les nombreuses mesures vexatoires prises contre le clergé, l'interdiction de sonner les cloches fut sans doute la plus discutée. Le 11 novembre 1797 Béon adresse un rapport à l'Administration il écrit alors (extrait) :

"... A Coclois la cloche est descendue depuis le 27 fructidor, à Nogent on ne sonne plus parce que j'y réside, à Chaudrey parce que l'agent est bon, à Ortilon parce que l'agent est exact à se soumettre aux lois, à Pougy on sonne le matin le midi et le soir parce que le curé est lâche et l'agent un ancien maître d'école, à Avant parce que l'agent est timide et parent du curé, à Longsols parce que l'agent est grand liturgiste, à Mesnil-Lettre parce que le maître d'école trouve du bénéfice à carillonner. Les cantons voisins de Ramerupt, d'Aulnay, de Piney, de Lesmont, tout Rosnay sonnent. De Précý à Auzon, d'Auzon à Pougy, de Pougy à Dampierre, de Dampierre à Rosnay les échos ont répété les inutiles signaux de l'Angélus. Pour supprimer cet abus, il n'y aura qu'un moyen, c'est que les agents de commune aient seuls les clés des églises". (Arch. de l'Aube L 1625).

Le nouveau commissaire Bosc auprès l'administration départementale de l'Aube demande le 4 juillet 1798 à tous les agents du canton des renseignements précis touchant l'observation des arrêtés réglementant l'exercice des cultes et la conduite des prêtres. Le 23 juillet Béon adresse à cette administration la lettre suivante:

"La versatilité des ministres du culte dans leur conduite théologico-politique, leur éloignement de tout ce qui tient aux institutions républicaines, soit pour l'éducation, soit pour les fêtes nationales, me force à les regarder comme des êtres passifs pour le

gouvernement. Leur conduite est la boussole de beaucoup de personnes peu instruites”.

Un pensionnat Béon à Arcis

Peu après la naissance en novembre 1799 de Jules Amand, 4e fils, Béon et sa famille quittent Nogent-sur-Aube pour s'établir à Arcis-sur-Aube et y fonder une Ecole secondaire. C'est là que naît Alexandrine en janvier 1801, Béon est “maître de pension”, six mois plus tard le 9 juillet son épouse Marie Claire Cauchon décède à l'âge de 28 ans laissant cinq enfants en bas âge.

Le Concordat de 1801

Le traité entre Bonaparte et le pape Pie VII conclu le 16 juillet 1801 va régler les rapports de la France avec le Saint-Siège, et de l'Etat avec l'Eglise jusqu'à 1905.

Un légat du pape, le cardinal Caprara est envoyé à Paris, une de ses tâches principales : la réconciliation avec l'Eglise des membres du clergé détournés de leur devoir durant la Révolution. Un répertoire des demandes de réconciliation, environ 6000 de 1801 à 1808, a été publié par les Archives Nationales on y trouve celle de Béon qui obtient en 1803 un rescrit du Saint-Siège (lettre du pape qui porte décision sur une difficulté) afin de se réconcilier avec les Supérieurs ecclésiastiques.

C'est à cette époque (cf. 2e paragraphe de mon récit) que Béon déclare le 20.12.1809 à Troyes la naissance de Germaine Louise Alexandrine Béon, sa fille naturelle qu'il a eu de Savine Germaine Cartier, sa cousine germaine par alliance (cf. tableau en annexe), petite explication à son sujet :

Née à Nogent-sur-Aube en 1772 Savine Germaine était la fille de Nicolas Cartier, marchand, originaire de Brévonnes et de Germaine Brivois. Elle est “ouvrière” chez Louis Vulquin fabricant de bas à Arcis-sur-Aube. Veuf en mars 1807, Louis Vulquin se remarie en août à Arcis avec... son ouvrière. Onze mois plus tard, en juillet 1808, il décède à Nogent âgé de 40 ans et en octobre, Savine Germaine accouche

d'un enfant posthume mort-né ; l'année suivante, le 20 décembre, elle mettra au monde à Troyes sa fille naturelle Germaine Louise Alexandrine Béon, ma trisaïeule.

En 1815, Savine Germaine Cartier, 43 ans, se remarie à Nogent avec un veuf de 54 ans, originaire de Le Meix-Tiercelin (51), Louis François Ludot, maréchal. Elle décède le 10.01.1849 à Nogent à l'âge de 77 ans.

L'Ecole secondaire de Béon fonctionne bien, en 1814 il a 38 élèves dont 17 pensionnaires mais le “chef d'institution” a la réputation d'être fort sévère.

Après la bataille d'Arcis, livrée par Napoléon en 1814 “... la ville a beaucoup souffert, son centre est brûlé. La population s'est sauvée, il ne reste que le maire, ses adjoints, les soeurs de l'hôpital rempli de blessés et le courageux M. Béon et sa famille”. (Au pays de Danton hier et avant-hier, Mme Babeau-Wauthier). L'Etablissement de Béon a été pillé par l'ennemi.

Après le retour de Louis XVIII, la pension des curés mariés a été supprimée sauf à eux de réclamer des secours. Béon présente une supplique au gouvernement en exposant sa situation (extrait) :

“Professeur de philosophie et de théologie, j'y étais heureux. A la fin de 1793, lisant sur les listes fatales les noms de plusieurs personnes avec qui j'avais eu des relations intimes, effrayé, d'un côté, par les lois relatives aux levées militaires, de l'autre, par les infortunés que l'on conduisait à Rochefort, je préférerais conserver mon existence et associer à mon sort une personne peu fortunée, mais douée de qualités excellentes (...) Au nom de mon ancien état, que je n'ai quitté que malgré moi, et qui m'assurait une existence honnête, au nom de mes travaux passés et des fatigues qui ont altéré une santé périclitant de jour en jour, au nom même de mes enfants, qui, par leurs bonnes qualités, tâcheront d'effacer la tache de leur origine, s'il est vrai qu'ils soient dans le cas d'en rougir. En 1816, Béon reçoit une pension de 267 F.

La retraite

*C'est est le précis de faits et de observations
que je vous adresse pour la seconde fois. Elle
peut servir de preuve et d'assistance à l'ordonne
qu'a un ami en lois et je vous la adresse
avec franchise dans la confiance que elle vous
proveront que je suis disposé à vous
instruire de tout ce qui se passe et au mon
Arrondissement*

Salut et fraternité
Béon

En 1824 Béon est âgé de 75 ans. Son fils aîné Alexandre Scévola le remplace comme chef d'institution, il se marie à Arcis le 23 novembre, le même jour que son frère Jules Amand.

Le 16 décembre 1830 (cf. 1er paragraphe de mon récit) sa fille naturelle Germaine Louise Alexandrine Béon épouse, à Nogent-sur-Aube, Joseph René Peuchot. Neuf enfants vont naître de cette union.

En 1836-1837 Béon fait paraître dans le journal l'Echo d'Arcis une série d'articles sur des épisodes de la vie de Danton. Ancien camarade de classe, confident et témoin de la vie du Conventionnel, et sans doute en accord avec les deux fils Danton, Antoine et François, Béon raconte : " Danton veut perdre Robespierre" ou encore, "La dernière entrevue de Danton et Robespierre". (Annales historiques de la Révolution Française 1952, p. 82 à 87).

Joseph Auguste 3e fils de Béon, militaire de carrière, décède en 1846 à l'hôpital maritime de Rochefort. Réconcilié avec l'Eglise, Béon termine ses jours paisiblement et décède à Arcis-sur-Aube 39 bis rue de Troyes, muni des sacrements, le 23 septembre 1850 dans sa 92e année. Sa sépulture est au cimetière d'Arcis, il s'agit d'une stèle en pierre (dont la croix est tombée) sur laquelle on lit l'épithaphe suivante : Ici repose Louis Robert Alexandre Béon "l'ami de la jeunesse studieuse".

L'Ecole secondaire, transformée auparavant en Collège libre, ferme ses portes en 1886. Le bâtiment, racheté par la Caisse d'Epargne est maintenant propriété privée, située au 61, rue de Troyes à Arcis.

Sources et bibliographie

-Le schisme constitutionnel à Troyes, Mgr P.F. Ecalé, 1905

-Histoire du diocèse de Troyes pendant la Révolution, Arthur Prévost, 1909

-Bulletin Aube-Généalogie 1998, n°7, pages 20 et 21

-Archives départementales de l'Aube, série L

-La légation en France du Cardinal Caprara, Arch. Nationales, 1979

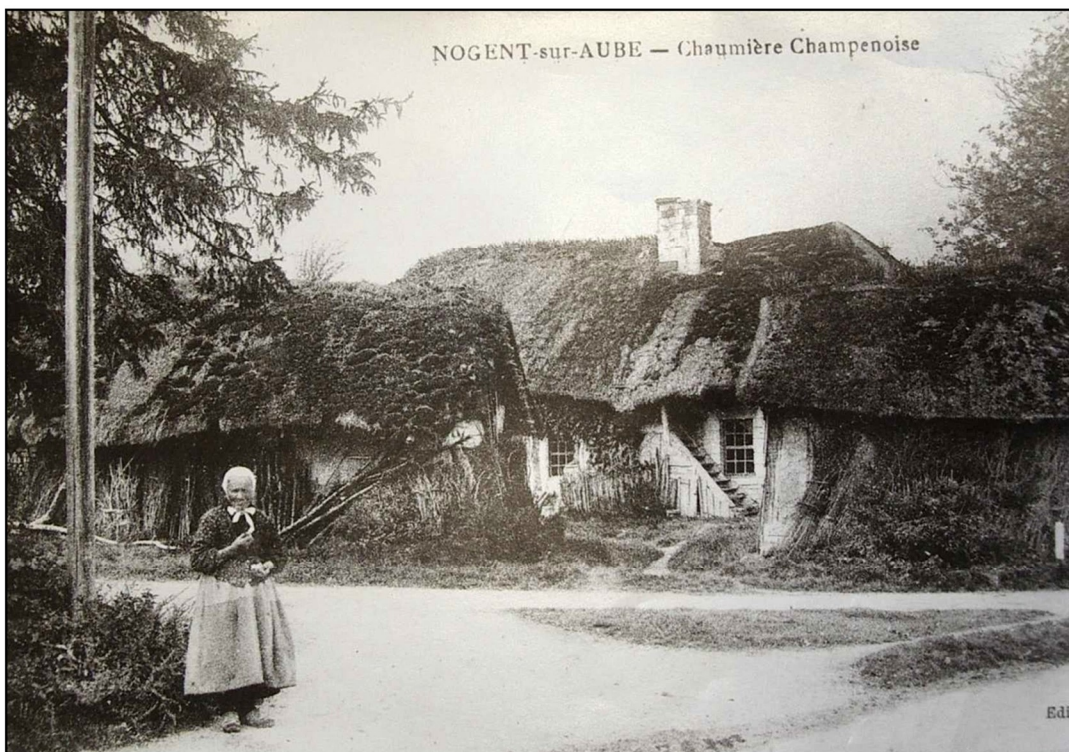
N.B. : *La présente étude est la reprise, modifiée et complétée, de celle parue en 1989 dans le bulletin n° 43 du Centre généalogique de Champagne.*

E

Dur, dur d'être commis des aides à Arcis-sur Aube en 1742 !

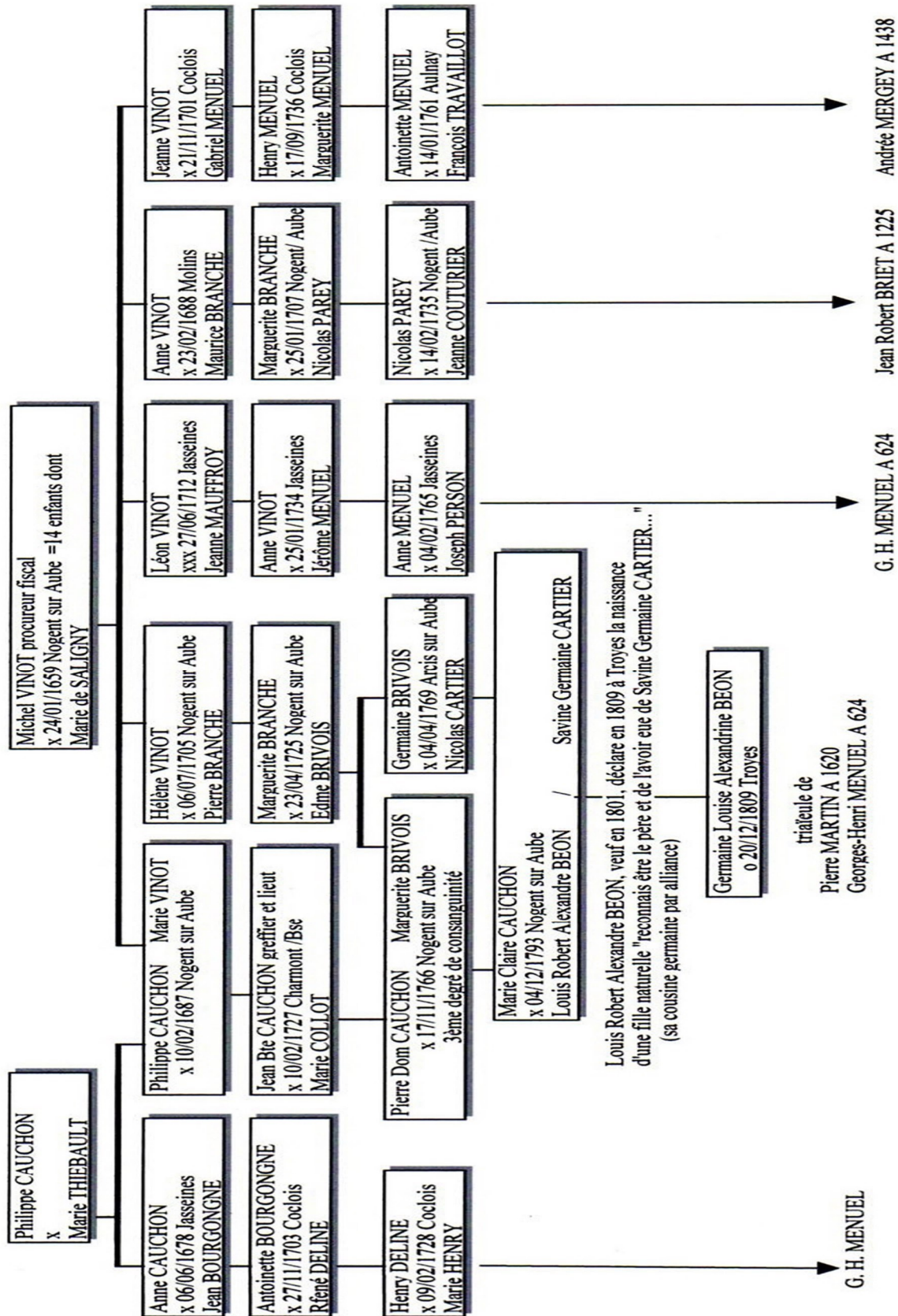
A Monseigneur Le Pelletier de Beaupré
Intendant de la Province et frontière de Champagne,

Suplie humblement Nicolas Joblot, fermier des aydes et droits y joints de la Généralité de Champagne, Disant que ses Commis s'étant transportés en la maison de la Veuve Edme Camus cabaretière à Arcis-sur-Aube pour y faire leur exercice ordinaire, en auroient été empêchés par une multitude de buveurs qui étoient chez la ditte Veuve, du nombre des quels étoient les nommés Camus fils d'Etienne Camus Compagnon Charpentier demeurant chez George Camus Meunier, Tassu Compagnon chez Jean Camus Maitre Serrurier, le nommé Béon fils de Jean Béon Procureur, et Lamey fils de Nicolas Lamey Sabotier tous demeurant au dit Arcis ; les quels à l'aspect des Commis, et sans aucune provocation de leur part, se seroient répandus en invectives et en chansons diffamantes que la pudeur ne permet pas de répéter, ce qu'entendant, les Commis du Suppliant requirrent la ditte Veuve Camus d'imposer silence aux dits dénommés et inconnus, ce à quoy elle n'a pas réussie malgré les instances qu'elle leur fit, ce qui obligea les dits Commis de se retirer avec précipitation sans avoir pu



NOUS SOMMES TOUS COUSINS

Ascendance de Marie Claire Cauchon, épouse de Louis Robert Alexandre Beon



Pour compléments, voir Aube-Généalogie n° 23 page 32, et n° 26 page 20-21

faire les fonctions de leur employ.

Cette retraite dont ils attendoient leur salut, ne leur servit nullement, puisqu'ils furent poursuivis par ces furieux qui s'étoient armés de diverses armes offensives, entre autre le nommé Lamey, d'une grosse pincette dont il étoit pret d'assommer le Sr Dorizy l'un des dits Commis, lorsque celui cy s'apercevant du danger où il étoit, tira son couteau de chasse pour parer les coups qu'on luy portoit. Dans cet instant, une multitude innombrable de personnes de l'un et de l'autre sexe s'étant assemblée au bruit des jurements et blasphèmes que proféroient ces furieux, se seroit jointe à eux pour accabler les Commis qui n'eurent d'autre ressource, pour éviter le danger où ils étoient, que de se sauver avec précipitation dans le Bureau des Aydes dudit Arcis, sans oser en sortir, pour faire leurs exercices dans les autres cabarets du lieu dont le nombre est considérable.

Si une pareille sédition n'étoit sévèrement punie, le Suppliant ne trouveroit aucun Commis qui voult exercer ses emplois, et les Droits de sa ferme seroient entièrement anéantis, ce qui le mettroit hors d'état de satisfaire aux engagements qu'il a contracté avec Sa Majesté.

Ce considéré, Monseigneur, vu la présente Requête, et le Procès Verbal des Commis du quinze du présent mois de May, dument affirmé, Il vous plaise ordonner que les dits Camus...Tassu ... Béon ... Lamey et les autres quidams, seront constitués prisonniers ès prison de Troyes ; à cet effet ordonner aux Cavaliers de la Maréchaussée de la Ville de Troyes de les y conduire, pour y rester le tems qu'il vous plaira fixer et d'où ils ne pourront sortir qu'en payant cinq cents Livres pour les dommages et intérêts du Suppliant, conformément à la Déclaration du Roy du 27 juin 1716, la course des Cavaliers et leurs gîtes et geolages : Et vous ferez justice !

Sources : Archives départementales de l'Aube, C1
192

Georges-Henri MENUËL (A 624)

Nogent sur Aube (rue de la Mairie)



A PROPOS DE ...

Le triple assassinat de Nogent sur Aube

Ce matin Samedi 6 janvier 1872
à NOGENT SUR AUBE

un grand rassemblement entourait l'habitation des époux VERROT-PAREY

Trois cadavres furent retrouvés ; celui d'Honorine BOURGOGNE-PAREY âgée de 59 ans, celui de sa fille âgée de 29 ans, et de son petit fils âgé de 7 ans. Le grand père, mari de la première victime a été tué par son cheval, il y a 6 ans. Le mari de la jeune femme était absent..

Quelle nuit horrible pour tous que la nuit du 5 au 6 janvier !! Quelle tourmente partout !!... Elle fut terrible dans l'habitation des époux VERROT-BOURGOGNE.

Cette propriété a, en entrant à droite et à gauche d'une grande cour, deux petits bâtiments et la maison du maître au fond. Ce qui explique qu'un crime avait pu être commis sans attirer l'attention des voisins. Nous pénétrons dans la maison, un corridor coupe cette demeure, une chambre à gauche à laquelle s'ajoutent un cabinet et un appentis par derrière ; à droite, deux chambres dont la dernière a une porte sur la cour.

Le travail intelligent, la vigilance et le soin de la ménagère sont écrits dans tous les menus détails de cet intérieur de la vie agricole. Aussi la maison était prospère et quatre générations vivaient dans la plus délicate intimité.

Mr VERROT-BOURGOGNE est de POUGY et s'y était rendu pour aider son père à battre leurs récoltes. C'était pour la dernière fois car leurs biens étaient loués et M.VERROT père devait venir habiter avec ses enfants. Le père et le fils ne devaient rentrer que pour être témoins de l'anéantissement de leur projet et voir briser le rêve de bonheur qu'ils avaient formé.

Samedi matin, un batteur en grange nommé JEANSON, se rendant à son travail vers 6 h 1/2, vit une femme la face contre terre au milieu d'une mare de sang dans la ruelle qui borde la propriété des époux VERROT. Il courut avertir M.ROYER-JOBE maire de la commune qui accourut aussitôt. Ayant relevé la tête de cette femme, il reconnut Angèle BOURGOGNE, femme VERROT âgée de 33 ans.

Un douloureux spectacle s'offrit ensuite aux personnes qui pénétrèrent dans l'habitation. Dans la chambre à droite, la veuve BOURGOGNE, 59 ans, est là affaissée, la tête et le dos appuyés contre une chaise,

dans son fichu, du côté du sein gauche, elle a deux coupures faites par un instrument tranchant. Attendant son gendre, la porte du corridor n'était pas fermée ; aussi, l'accès de la maison fut-il facile.

Une porte vitrée donne de la chambre de la veuve dans un cabinet où reposaient sa fille, Mme VERROT-BOURGOGNE et son fils âgé de 7 ans. Le plus grand désordre régnait dans ce cabinet et de nombreuses traces de sang semblent indiquer une lutte énergique contre l'assassin.

L'enfant n'existait plus. Encore dans son lit, il avait une main sous la tête. Deux fenêtres éclairent ce cabinet et l'une avait été ouverte et était maculée de sang. Indubitablement Angèle BOURGOGNE, sans autres vêtements que ceux de nuit, avait passé par là pour échapper à son assassin sur une distance de 70 mètres. Là eut-elle de nouveau à lutter contre son assassin ou s'affaissa t-elle épuisée ? C'est ce que l'instruction révélera..

Dans la première chambre à droite reposait le bisaïeul, très sourd âgé de 85 ans. Le soir, selon son habitude, sa fille, Mme BOURGOGNE l'avait enfermé et avait pris la clef de sa chambre. Il dormait pendant qu'on anéantissait trois générations qu'il avait le bonheur de voir entourer sa vieillesse : sa fille, sa petite fille et son arrière petit fils.

Immédiatement, Mr ROYER-JOBE envoya son adjoint prévenir l'autorité judiciaire de cet affreux crime et la justice se rendit à NOGENT SUR AUBE accompagné du lieutenant de gendarmerie PONCELET.

Mr DELACROIX juge d'instruction à ARCIS dirigea les recherches. Quatre personnes furent immédiatement arrêtées. Samedi soir, elles furent écrouées à la prison d'ARCIS. Le lendemain, on les transporta de nouveau à NOGENT pour y être interrogées.

Mr DELACROIX, MR VIAL procureur de la république, Mr DESORMEAUX substitut, M. LEBOEUF juge de paix étaient de nouveau à NOGENT poursuivant leurs investigations, afin de découvrir la vérité sur cet affreux drame.

Les quatre personnes arrêtées se nomment : BOURGOGNE Léon Constant, 19 ans, né à PARIS, et sa mère KURTZ Caroline, 48 ans née à PARIS, couturière.

Ces deux principaux accusés habitaient une petite maison près de celle qu'avait fait construire LECOUR Adolphe, 51 ans né à NOGENT SUR AUBE époux de Louise BOURGOGNE, 22 ans, manouvrière, née à PARIS sœur de BOURGOGNE et fille de la femme KRUTZ. Ils habitaient les maisons voisines de celle des VERROT dont ils étaient les proches parents et dans une desquelles est resté BOURGOGNE-KRUTZ, paralytique avec son dernier enfant. Il était revenu à NOGENT avec sa famille, il y a quelques années, à la mort de son père. BOURGOGNE avait épousé en troisième noces la femme KRUTZ de laquelle il eut trois enfants.

Une vie dans le travail excite toujours la convoitise de ceux qui ont cherché une fortune qui fuit toujours quand on veut la surprendre par des voies que repoussent l'honneur et la vertu. La prospérité de l'exploitation des époux VERROT, surexcitait l'envie de la femme KRUTZ qui ne craignait pas d'étaler, devant ses enfants sa cupidité, proférant des imprécations contre leur sort et formant des souhaits qui devaient tristement porter leur fruit.

Ah !! s'ils mouraient, disait-elle, et bien nous, puisque par votre père, vous êtes les neveux et les cousins germains des VERROT, vous seriez les héritiers, et nous serions riches, nous n'aurions plus besoin de travailler.

Alors, ce fils, comme il l'a avoué, ce fils qui se renfermait dans les dénégations les plus complètes et qui fut confondu par les demi-révélation de celle qui a excité sa cupidité, résolut de supprimer à son profit et à celui des siens, la famille qui devait leur laisser un brillant héritage. Comme il l'explique lui-même, sans émotion, il ouvrit la porte du corridor de la maison VERROT, frappa à la chambre d'Honorine PAREY. Comme il venait souvent à la maison, la visite ne parut pas étrange, il dit qu'il avait quelque chose d'important ou de secret à leur dire, la veuve se leva, alluma sa Lucette, passa un jupon et lui ouvrit. En plongeant son large couteau dans le côté gauche de la veuve PAREY il dit : « Voilà ce que je voulais ».

Le bruit réveilla Angèle VERROT-BOURGOGNE, ouvrant sa porte, elle s'écria : « qu'est ce que tu fais donc Léon ? » Il s'élança sur elle. Ici, une lutte avec l'assassin, une lutte affreuse, sur laquelle dit-on, cet homme sans cœur, laisse du vague dans ses aveux.

Cette infortunée dame avait les mains coupées, elle ouvrit sa fenêtre, poussa le contrevent et se sauva des étreintes de son meurtrier. Qu'est ce qui fit échapper à Léon BOURGOGNE sa proie et comment regagna-t-il sa victime qu'il avait vu fuir ? S'affaissa-t-elle sur elle-même avant d'avoir été rejointe ? C'est ce que l'avenir nous apprendra. Il revint ensuite sur ses pas, repassa par la fenêtre. Le petit Emile lui dit : « Léon mais qu'est ce qu'avait donc ma mère ? Et il eut le courage de frapper cet enfant, avec lequel il jouait sans cesse dans cette maison où il était admis. Mais il n'eut pas le courage de tuer le vieux, ses 85 ans ont trouvé grâce devant lui parce qu'il n'en pouvait plus.

L'autopsie faite par les Docteurs GOSSEMENT et BERTRAND, médecins du lieu, révéla que la jeune femme a reçu 27 coups de couteau, l'enfant 7 et la grand-mère 9.

Avant d'avoir découvert les objets ensanglantés que les perquisitions mirent entre les mains de la justice, nos magistrats avaient déjà la clef du drame.

Léon BOURGOGNE était allé aux champs labourer. Lorsqu'il se présenta, sa figure était décomposée, il tremblait comme une feuille.

Quelle question lui fit le substitut Durand DESORMEAUX en face du Docteur GOSSEMENT ?

Nous ne sommes pas dans le secret de la découverte de cet affreux crime, mais dès lors, ceux qui l'entrevirent remarquèrent qu'il était dans un état affreux.

La mère n'était pas moins décomposée, la justice en cherchant les assassins dans ce milieu était évidemment dans le vrai et sa sagacité lui fit aller droit au coupable et mit entre ses mains des éléments, en dehors des aveux, qui établissaient la culpabilité des personnes arrêtées.

Ce fut, dit-on, en présence des cadavres qu'on demanda à la femme KRUTZ, si c'était elle qui avait commis ce forfait, si elle connaissait le coupable ; elle ne put se contenir devant cet affreux spectacle et elle s'écria « Je vais tout vous dire ! » Elle expliqua que son fils en rentrant le soir lui avait confié que la famille voisine avait cessé d'exister.

Quant à Mr VERROT, il se refusait à avoir des soupçons sur Léon BOURGOGNE. « C'est avec lui que je suis le mieux, il venait sans cesse dans ma maison et il est le dernier de la famille sur lequel je jetterais mes soupçons ».

Le 8 Janvier toute la commune de NOGENT, à laquelle des habitants des villages voisins s'étaient joints, conduisaient à leur dernière demeure les trois cercueils. Rien de plus imposant que le deuil de toute une commune, soutenant ceux qui restaient et pleuraient avec eux. C'étaient réellement les enfants de NOGENT. Ils n'avaient jamais quitté leur commune car la grande ville, ce PARIS, voilà ce qu'il a rendu à ce village après avoir attiré à lui un de ses enfants. La vaste église de NOGENT avait peine à contenir tous les assistants.

Trois prêtres officiaient. Dans le chœur tendu de noir étaient placés les trois cercueils. Le maire de la commune, Mr ROYER-JOBE, homme de cœur et de jugement dont les qualités précieuses pour une commune ont pu être appréciées dans cette affreuse circonstance, assistait au deuil entouré de son conseil municipal.

Au milieu des sanglots et des pleurs de toute l'assistance, ces trois victimes furent déposées dans la même fosse.

Source : L'écho d'Arcis hebdomadaire
du 6 et 13 Janvier 1872

N.D.L.R l'arrestation de quatre personnes est mentionnée alors que n'est indiqué l'identité que de deux personnes seulement. Erreur journalistique ?

Marie France FEVRE (A 553)

Mariages d'Aubois à Beurville Hte Marne

Relevé par Philippe PIGNEROL – A. 1237

22.09.1879 de Denis Auguste Ulysse PAILLEY o
30.03.1853 Morvilliers les Soulaines, garçon meunier
fs de Claude Arsène † le 24.08.1854 y et Marie Ca-
therine Geneviève ADELIN 60 ans cultivatrice
avec Marie Ambrosine GASCARD o 4.03.1860 Ven-
deuvre s/ Barse couturière fa de Ambroise Nicolas 55
ans maçon et Julie Adélaïde CARTIER 50 ans.

9.06.1879 de Hilaire Vincent JOBARD o 14.01.1852
Vernonvilliers domestique fs de Edme Jules 56 ans et
Anne Céline BAUDRY 48 ans, cultivateurs
avec Marie Alexandrine VIEILHOMME o
20.10.1860 Couturière fa de Pierre Alexandre †
23.04.1879 bûcheron et Marguerite Elisa GUILLOT
40 ans.

9.02.1879 de Adolphe Emile GÉRARD 22 ans char-
pentier de Polisy, 10 fs de † Théodore de Polisy et
Marie Jeanne MICHEL 60 ans,
avec Rosa Félicie RÂLE 22 ans Couturière de Ville s/
Terre fa de Charles Hippolyte 52 ans charpentier et
Marie Luce Joséphine GABRIOT 53 ans.

28.11.1877 de Hilaire Victor BRICAIRE 28 ans o
6.08.1849 Cultivateur fs de Pierre Victor 69 ans et
Marie Esther GIRARDIN † 12.06.1876 Beurville
avec Marie Noémie Augustine ROYER 21 ans de
Colombé la Fosse fa de Auguste 53 ans et Marie Mé-
lanie JACQUINOT 47 ans cultivateurs à Blinfey

19.08.1877 de Charles Achille PRUGNOT 25 ans
d'Espagne vigneron fs de Charles Ambroise 65 ans et
Marie Antoinette Victoire MICHAUT 58 ans
avec Justine Alix GRAPOTTE 20 ans de Troyes cui-
sinière fa de Marie François Isidore 57 ans et Mar-
guerite Hortense MAIGRET 60 ans, de Troyes

27.11.1876 de Jean Baptiste CROVISIER 45 ans, o
13.07.1831 Saulcy de Thil fs de Jean Baptiste †
4.03.1849 et Joséphine MANGIN † 1.12.1854
avec Marie Hortense VIEILHOMME 44 ans o
3.01.1832 – reconnaissance d'une fa Marie Edmée
VIEILHOMME o 2.09.1862 Beurville

15.05.1876 de Antoine Louis MACHET 33 ans o
23.05.1842 Courcelles s/ Voire demeurant Molins s/
Aube, cultivateur fs de Pierre Antoine † 17.07.1871
Molins et Rosalie Adélaïde Augustine VITRY †
27.01.1876
avec Marie Caroline PRIGNOT 24 ans o 15.04.1852

8.05.1876 de Auguste Germain CUDEL 25 ans o

4.06.1850 Colombé la Fosse, vigneron fs de Auguste
54 ans et Anne Ursule DOUSSOT 54 ans,
avec Virginie Alix MARTINOT 26 ans o 9.12.1849
marchande épicière Vve CALLAND

15.11.1875 de Nicolas Edme Modeste ROZÉ 26 ans o
6.12.1849 Laubressel domestique à Thil fs de Edam †
17.02.1856 Laubressel et Anne Julie DAUPHIN 58
ans Laubressel (Champigny)
avec Marie Louise VIEILHOMME 16 ans o
10.04.1859 Couturière

3.10.1875 de Alexandre GRAPOTTE 22 ans de Ville-
hardouin fs de Marie François Isidore 55 ans et Mar-
guerite Hortense MAIGRET 58 ans,
avec Marie Léonie Joséphine GERVAIS 18 ans Cou-
turière à Villehardouin fa de Jean Baptiste Claude 58
ans berger et Eléonore VILLAIN 58 ans

26.05.1873 de Ferdinand Jean Baptiste VACHEROT
28 ans o 30.11.1844 Thors, maçon fs de Antoine †
30.01.1866 et Marguerite Augustine PAULIN †
11.09.1846
avec Mélanie Ernestine CHARBONNEL 21 ans o
11.07.1851 Couturière

15.09.1872 de Léon Auguste GRAPOTTE 22 ans,
domestique à Piney fs de Marie
François Isidore 53 ans et Marguerite Hortense MAI-
GRET 56 ans,
Avec Victoire Arsène MARTIN 24 ans, Couturière à
Villehardouin

8.04.1872 de Edme Alix LANCELOT o 18.12.1839
Couvrignon cultivateur Veuf de Germaine Clarisse
VOURIOT † 25.07.1871 fs de Alix 54 ans et Anne
Marie Célestine MAIN † 5.08.1871
avec Marie Anne Eloïse CALLAND 31 ans o
2.07.1840.

AGN

Mariages de Thorigny sur Oreuse Yonne

Relevé par Denis BIGOT – A. 1786

26.11.1715 de Joseph BEAUVELET fs de † Nicolas et † Marie JORAIN de Ervy avec Marie Anne GAMBELIN fa de Nicolas et Marie PINAR

27.09.1667 de Nicolas BEIGNOT fs de Nicolas et Simone LAURENCEAU de Nogent sur Seine avec Andrée VERNAY fa de † Toussaint et Antoinette CHAIZEROT

3.02.1745 de Louis BLANCHET fs de † Etienne et † Françoise LAURAIN de Courgenay 89 avec Marie Anne GOUÈRE fa de † Antoine et † Marie MARSILLY de St Martin La Fosse

24.11.1682 de Claude BOURGOIN avec Françoise SIRON fa de † François et Françoise MOLIN de Villemaur

8.10.1686 de Savinian CABOURDIN avec Jeanne JAQUET fa de † Claude et Marguerite LAMY de Villemaur

23.06.1681 de Juste CHARTON avec Marie GUMERY fa de Joachim de Gumery

30.09.1732 de François Claude GILLET fs de † Claude et Marie MISEL de Rigny le Ferron avec Marguerite TROTTIN Veuve de Jacques CLÉMENT

12.11.1669 de Jean HORSAIN fs de † Pierre et Savienne GOMOND de Gumery avec Claude LEAL fa de † Léonard et Marie DRIA

29.11.1786 de Edme LANGUILLAT fs de Edme et Anne PELLERIN de Marcilly le Hayer avec Catherine SIVANNE fa de Louis et Magdeleine ROYER de Lailly 89

24.11.1785 de Jean Louis LANGUILLAT fs de Edme et † Anne BRIVOIS de Courgenay 89 avec Catherine PIERRE fs de Nicolas et Catherine MARMOTANT de Rigny le Ferron

23.02.1773 de Léon Armand LE SŒUR fs de † Jean et Louise POUSSEAU de St Benoit sur Vanne avec Geneviève CHAUMONT fa de Jean et † Marguerite PINGUET de Courceau 89

14.02.1741 de Jean MARTINET fs de Jean et † Anne VRET de Marcilly le Hayer avec Marie SIVANNE Veuve de Edme MOLEREAU

16.11.1790 de Jean P. Charles PELLETIER fs de † Louis et Marguerite FRIVALET de La Motte Tilly avec Marie Madeleine GAMBLIN fa de Jean et Marie Anne ROY

21.11.1667 de Jacques PITIÉ fs de Jacques et Anne LANGUILLA de Trainel avec Marguerite TROTTIN fa de † Alexandre et Jeanne LAMPROY

18.11.1788 de François RAGON fs de François et Marie DELACROIX de Bérulle avec Geneviève L'HOMME fa de † Nicolas et Geneviève GILET

6.02.1766 de Jean SAUSSOI Veuf de Marie TROTTIN avec Marie BLANCHET Veuve de Félix BERTHELIN de La Louptière Thénard

28.01.1749 de Louis SEGUIN fs de François et Catherine JUILLET avec Marguerite JACQUEMARD fa de † Antoine et Marguerite BLANCHET de Plessis Gatebled

Publications à Voisines – Yonne le 9.01.1787

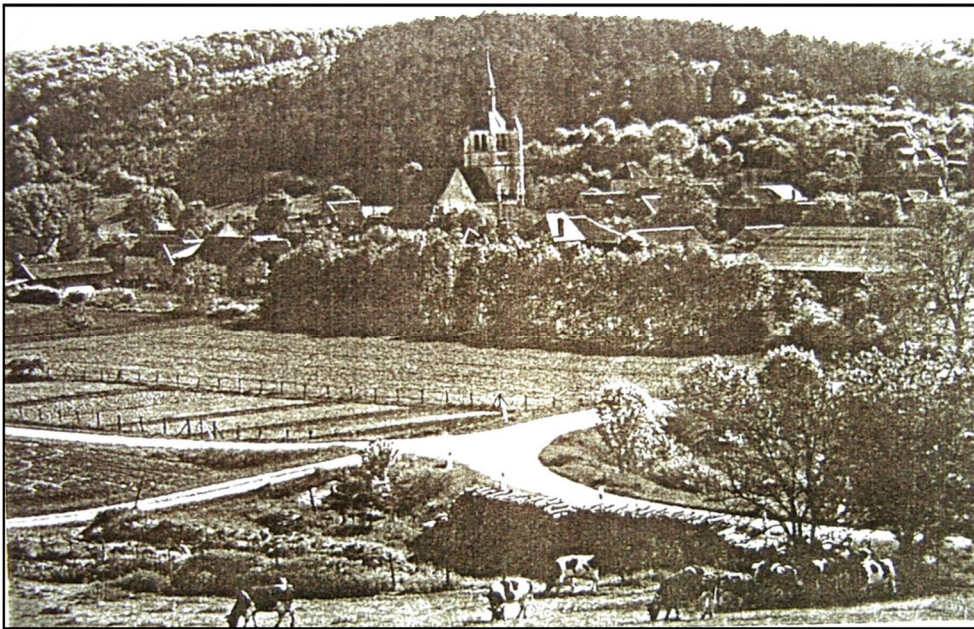
De Etienne SARAZIN fs de Jean et Marie PIGEON avec Marie Magdeleine SARAZIN fa de † Michel et Marie FOIN de Bergères 10.

Église Nogent sur Aube



Guerres de Religion Dans le Pays d'Othe

Suite de la revue N° 34



Site classé de Bérulle (autrefois Céant en Othe). Cliché Jeanne Martel

IV - CEANT EN OTHE

En 1561, **Céant-en-Othe** (aujourd'hui Bérulle) fut choisi par la "volonté du roi Charles IX" pour avoir un **prêche** servant à l'exercice de la nouvelle religion. Dans la ville de Troyes les protestants étaient déjà, depuis plusieurs années, l'objet de persécutions. La contrée d'Othe était alors peuplée de Réformés.

Le 12 avril 1562, une partie de ceux qui avaient manifesté leur fureur à Sens, se transportèrent à Céant où existait, hors des murs, le prêche, et où résidait le pasteur. Ce prêche fut détruit. A ce fait, se borna cette première expédition contre **Céant** qui, encore en 1562, en eut cinq à subir, car au cours de ce même mois, la compagnie catholique, dite "*Les Pieds nus de Sens*", se jeta à nouveau sur cette petite ville, mais sans succès. (8)

Le 25 juillet suivant, cette même compagnie, en plus grand nombre, avec les catholiques, les plus turbulents des quelques communes othéennes : Couleurs, Arces, Cerisiers, Fournaudin et Boeurs en Othe, ayant pour seigneur le Grand Prieur de Guise,

soit environ 2 000 hommes, vint attaquer à nouveau **Céant** (10). Cette fois, ils trouvèrent le moyen de pénétrer dans la petite place. Mais les habitants, aidés par **Oudart Piedefer**, seigneur de **Saint-Mards en Othe**, et du seigneur de **Courmononde**, repoussèrent l'assaut donné par cette troupe, qui se dédommagea en pillant les maisons sises en dehors de l'enceinte fortifiée. Des habitants périrent assassinés ou brûlés vifs dans les flammes de leurs maisons.

Les "*pieds nus*" revinrent le 24 août, et encore le 15 octobre, et y commirent de nouveaux meurtres.

Enfin, le 31 janvier 1563, ils revinrent et égorèrent seize malheureux. La tête de l'un d'eux, placée au bout d'une pique, fut pendant plusieurs jours promenée dans les villages voisins. (5)

Un arrêt du Parlement, daté du 22 août 1562, a été obtenu par le clergé, l'échevinage et la communauté des habitants zélés catholiques. Cet arrêt autorise, et couvre de la plus audacieuse impunité, les forfaits commis par les catholiques à l'encontre des calvinistes, notamment à **Céant-en-Othe**. (8)

Une paix d'Amboise, datée de 1568, signée par Catherine de Médicis et Condé, autorisa le culte pro-

testant dans une seule ville par baillage. Les Réformés la considèrent comme un leurre car "*restreindre la religion à une ville par baillage, disait Coligny, c'est ruiner plus d'églises, par un trait de plume, que nos ennemis auraient pu en abattre en dix ans*". En effet, il était impossible aux gens pauvres des villes et des campagnes de se transporter hebdomadairement de dix à quinze lieues de chez eux pour assister à un prêche. Or, dans le baillage de Troyes, le prêche autorisé était dans la petite ville de **Céant-en-Othe**, l'un des points extrêmes de cette circonscription, dans une zone boisée, peu peuplée et à une quarantaine de kilomètres de Troyes (3).

Le baillage, en 1552, s'étendit dans le pays d'Othe, sur les terres et seigneuries de Saint Florentin, Ervy, Chaource, Villemaur, Maraye en Othe, Vauchassis et **Céant-en-Othe**. Toutes les démarches tentées par **Nicole Pithou** et d'autres chefs du parti protestant auprès de l'archevêché pour obtenir un lieu moins éloigné de Troyes demeurèrent infructueuses. (8)

Après cette paix d'Amboise, les protestants et la contrée d'Othe auraient donc joui d'une relative tranquillité. Le pasteur **Jacques Sorel** revient d'abord à Troyes, avec un autre jeune ministre nommé **François Bourgoin**. Ils vont s'installer à **Céant-en-Othe**, où ils célèbrent leur culte. Le 30 avril 1564, un consistoire est établi dans ce lieu et des diacres y sont installés pour le service de leur culte. Afin de mettre de l'ordre dans la célébration de la Cène, il est distribué des méreaux ou jetons à ceux qui doivent y prendre part. Ce méreau, en métal, porte une palme avec la lettre initiale T indiquant le baillage de Troyes : **Nicole Pithou** avait la garde de ces méreaux.

En octobre 1565, lors d'une assemblée tenue à l'évêché de Troyes, sous la présidence de **M. de Barbezieux**, en présence des députés du clergé, des gens du roi... il est question de remanier les circonscriptions des sièges présidiaux, et il est demandé de réincorporer les châtellenies de Saint Florentin, d'Ervy et de **Céant-en-Othe**, qui avaient été, précédemment, distraites du baillage comme du siège présidial de Troyes. Cette requête est admise en ce qui concerne ces trois châtellenies.

Sur les conseils du chancelier **Michel de l'Hospital**, la reine mère **Catherine de Médicis** signe la paix de Longjumeau le 23 mars 1568 ; c'est le maintien de la paix d'Amboise avec, en plus, l'abolition de toutes les restrictions qui l'avaient modifiée depuis 1563 : cette paix publiée, les protestants du baillage de Troyes sont invités à se réunir à **Céant-en-Othe**, qui est alors doté d'une école.

Le Conseil, le 6 avril, insiste pour qu'ils ne puissent pas se réunir dans un lieu plus proche de la ville de Troyes. Il prétend que les Réformés ne sont pas, à Troyes, plus de deux cents ; ce qui ne paraît pas exact. La paix ne fut en réalité pas complète. (5)

En juillet 1586, le roi Henri III fait lever sur les villes du royaume la somme de 516 800 écus pour l'entretien, pendant 4 mois, de 8 100 reîtres allemands

et 6 000 suisses. Les villes closes et gros bourgs du baillage de Troyes sont taxés pour 13 150 écus. Parmi ces villes closes et gros bourgs soumis à cette taxe figurent **Céant-en-Othe, Chaource, Coulours, Villemaur**, etc... (8)

William Paillery (A 843)

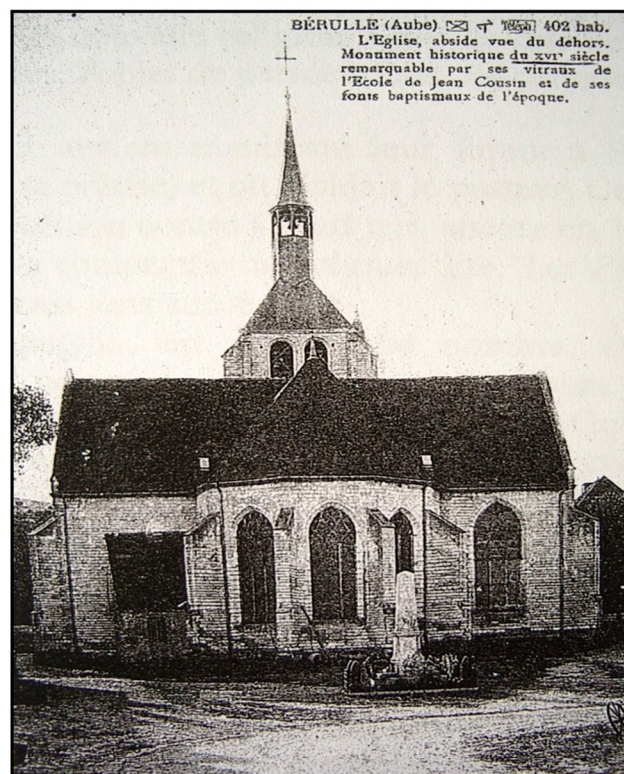
Sources

(3) **Gustave CARRE** : « Histoire populaire de Troyes et du département de l'Aube » 1881 - édition 1986, p. 252,253

(5) **Théophile BOUTIOT** : « Histoires de la ville de Troyes » 1873, édition 1977. Documentation Robert Cassemiche (livre III et IV)

(8) **I. L. COLLOT** : « Aix en Othe et la région » Etude historique 1966.

(10) **AD Yonne**. Bibliothèque N° 466. « Histoire générale illustrée du département de l'Yonne » 1913



BÉRULLE (Aube) 53 m 1850 402 hab.
L'Eglise, abside vue du dehors.
Monument historique du XVI^e siècle
remarquable par ses vitraux de
l'Ecole de Jean Cousin et de ses
fonts baptismaux de l'époque.

E

TERMES RELATIFS A LA LITURGIE dans le diocèse de Langres

Histoire et statistiques par l'Abbé Roussel - Tome I 1873

Aides à la compréhension des textes au cours de nos lectures.

Extraits relevés par Jocelyn DOREZ - A. 1089

Suite du N° 34

Communes.

- Les paroisses, délivrées du servage par l'affranchissement, ont formé les communes. A ce sujet, divers auteurs, peu religieux et peu réfléchis, se plaignent de ce que les seigneurs ecclésiastiques, tels que les évêques, les abbés, les religieux, etc..., ont été moins empressés que les seigneurs laïques à donner à leurs serfs des lettres d'affranchissement, contrairement aux principes de l'Évangile, qui proclament la liberté, l'égalité, la fraternité. A cette objection, plus spécieuse que solide, on peut répondre que l'église et les ministres de l'Église sont les premiers à reconnaître ces principes, en les prenant dans le sens de l'Évangile ; mais de même qu'une mère hésite de mettre en la main de son enfant encore jeune un couteau, dont il pourrait abuser pour se blesser, de même l'Église et ses ministres ont hésité longtemps, avant d'affranchir leurs serfs et de les autoriser à s'établir en commune, parce que, selon une réflexion fort judicieuse de l'abbé Daguin, dans un de ses manuscrits sur le chapitre de Saint-Mammès, *c'est l'affranchissement qui a conduit les hommes à ne plus reconnaître aucune autorité, et c'est la commune qui les mène droit au communisme.* Nous en voyons de nos jours les effets lamentables et la funeste réalisation.

Cure.

- Ce mot, qui dans son acception présente ne date que du XIII^e siècle, vient de cura, et signifie qu'un pasteur doit avoir soin du salut de ses paroissiens. Autrefois on pouvait obtenir une cure sans être prêtre ; mais, dans ce cas, on était obligé de recevoir la prêtrise dans l'année même de la prise de possession, une cure étant un bénéfice sacerdotal. Le pape seul peut dispenser pour un temps plus considérable. Quand un curé n'était pas prêtre, l'évêque ou l'archidiacre avait sur lui droit de déport, c'est-à-dire qu'il pouvait percevoir les fruits du bénéfice, à charge par lui de le faire desservir par un prêtre, à qui il donnait un certain traitement. Il est bon de faire observer, qu'à dater de l'arrivée de Mgr de Montmorin à Langres, on ne voit plus aucun ecclésiastique pourvu d'une cure, à moins qu'il ne soit prêtre. Le dernier exemple en sens contraire est celui de Nicolas-Antoine Chevillé, curé de Varennes en 1731. Du reste, une ordonnance royale prescrivit, vers cette époque, aux évêques de France, de ne donner les provisions des cures qu'à des ecclésiastiques déjà ordon-

nés prêtres.

Curé primitif et vicaire perpétuel

- On appelait curé primitif un collateur ecclésiastique qui conservant sur une paroisse certains droits de curé, n'en remplissait les fonctions que quatre ou cinq fois par an, savoir : aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de la Toussaint et de Noël, ainsi qu'à la fête patronale. Il devait mettre dans la paroisse, pour le remplacer, un vicaire perpétuel et inamovible, qui était censé le vrai curé et en avait tous les droits et toutes les obligations, et en portait même le nom parmi ses paroissiens. Il devait recevoir les provisions de l'évêque et prendre possession, comme les curés ordinaires. Les vicaires perpétuels, qui choisissaient la portion congrue, avaient droit au même traitement que les vrais curés. C'étaient communément les chapitres, les abbayes et les prieurés qui prenaient le titre de curé primitif, à l'égard de certaines paroisses dont ils avaient la collation, et qui leur avaient été autrefois annexées. En y plaçant un vicaire perpétuel, ils s'y réservaient certains droits et certains revenus. C'était conséquemment un usage introduit par la cupidité. Néanmoins cet usage avait été toléré, pour guérir un abus plus grand encore, et qui consistait à ne mettre dans ces paroisses que des vicaires amovibles. Les paroisses du diocèse de Langres, desservies par des vicaires perpétuels, étaient en assez grand nombre ; toutefois il serait difficile d'en dresser un catalogue exact, les droits prétendus des curés primitifs étant souvent plus illusoire que réels, et parfois aussi les plus ridicules que sérieux. Aussi voyait-on assez souvent le pasteur de l'endroit congédier adroitement le soi-disant curé primitif, qui venait en grande pompe célébrer la fête patronale. C'est le Saint Concile de Trente qui, par le chapitre sixième de la session vingt-et-unième, prescrivit que désormais les curés primitifs établiraient dans leurs paroisses des vicaires perpétuels, en place des vicaires amovibles. Cette ordonnance fut rendue exécutoire en toute la France, par la déclaration du roi du 29 janvier 1686, d'après laquelle toutes les cures, unies à des chapitres ou à des communautés ecclésiastiques, durent avoir, au lieu d'un vicaire amovible, un curé, ou du moins un vicaire perpétuel pourvu en titre, et jouissant du traitement de curé.

Date retenue.

- D'après certaines conventions passées entre le Saint-Siège et le gouvernement français, les demandes de bénéfices, faites en cour de Rome par les ecclésiastiques de France, acquéraient leur valeur, quand à la perception des revenus, du jour même où la supplique arrivait à Rome. Les banquiers expéditionnaires en prenaient date, et c'est ce qu'on appelait date retenue. Après l'attestation du banquier qu'il y avait à Rome date retenue pour les prévisions d'un bénéfice, le candidat pouvait prendre possession civile et percevoir les fruits, attendant pour prendre possession religieuse qu'il eût obtenu les provisions du pape et le visa de l'évêque.

Commencement de l'année.

- Pour connaître la date des événements, il est important de savoir l'époque précise du commencement de l'année chez les différents peuples. Or cette époque a beaucoup varié, même chez les peuples chrétiens. Ainsi, tandis que l'Eglise romaine commençait l'année le 25 décembre, en France, dès la première race de nos rois, on la commençait au jour de Pâques. Sous Charlemagne, c'est-à-dire au IX^e siècle, on se conformait sur ce point à l'Eglise romaine ; puis à partir du X^e siècle, on revint peu à peu à l'ancienne méthode de commencer l'année à Pâques. A partir du XII^e siècle jusqu'à l'ordonnance de 1563, cet usage fut, pour ainsi dire, exclusivement adopté et suivi dans toutes les parties de la France. Enfin à dater de 1563 (vieux style) ou de 1564 (nouveau style), l'année commença en France au 1^{er} janvier selon l'ancien usage des Romains, à partir de la réforme du calendrier par Jules César ; et cet usage est aujourd'hui généralement adopté parmi les peuples chrétiens. Lors donc qu'on voit un acte antérieur à l'ordonnance de 1563, un acte de 1551, par exemple, il faut examiner s'il est avant ou après la fête de Pâques. Dans le premier cas, selon notre manière de compter, cet acte est de l'an 1552 ; dans le second cas, il est de l'an 1551. Exemple : Pierre du Châtel, d'Arc-en-Barrois, mourut le 3 février 1551 (vieux style). Or le 3 février précède la fête de Pâques, il s'ensuit que cet homme célèbre mourut le 3 février 1552 (nouveau style). Au sujet de l'ancienne méthode, il y a une observation à faire : c'est que certaines années n'avaient que onze mois, tandis que d'autres en avaient treize, à cause des variations de la fête de Pâques. Or, quand elle avait treize mois ou quelques jours de plus que les douze mois, la même comptait deux fois les mêmes jours de mars à avril. Ainsi, en 1551, Pâques étant au 29 mars, l'année civile 1551 (vieux style) commença ce jour-là et ne finit que le 16 avril de l'année suivante, puisque la fête de Pâques, en 1552, ne tomba qu'au 17 avril. La même année 1551 (vieux style) eut donc deux fois les trois derniers jours de mars et les seize premiers jours d'avril. C'était, comme on le voit, un inconvénient grave. Pour l'éviter, certaines provinces de France avaient adopté l'usage de commencer toujours l'année le 25 mars. Voyez pour plus de développement, le dictionnaire diplomatique, par (Quantin Migne, 1846).

Binage.

- L'autorisation du binage, c'est-à-dire le pouvoir donné à un prêtre de dire deux messes en différentes églises les jours de dimanches et de fêtes, était autrefois très-rare. Mais au XVIII^e siècle les vocations au sacerdoce ayant diminué, les évêques durent à regret accorder à plusieurs prêtres le pouvoir de biner. Ainsi, d'après un manuscrit sur l'état du diocèse de Langres en 1736, on y comptait à cette époque 468 cures, et environ 150 vicariats et 50 binages. L'usage de biner est devenu plus fréquent ; mais depuis quelques années il tend heureusement à diminuer.

Cure d'Abbayes.

- Outre les cures mentionnées dans les pouillés, il y avait en chaque diocèse certaines cures privilégiées, qui n'étaient point assujetties aux formalités des cures ordinaires. C'étaient les cures des abbayes et de certains prieurés, tels que celui de Saint-Geosmes, qui étaient administrées par un religieux, à la pleine disposition du supérieur, abbé ou prieur claustral, et révoquable à sa volonté. La juridiction de ces curés s'étendait sur les domestiques et les fermiers du couvent, et n'allait guère au-delà de l'enceinte du monastère. Quelquefois cependant elle comprenait un village tout entier, comme celui de Saint-Geosmes, par exemple. Les cures des couvents, au diocèse de Langres, étaient celles d'Auberive, Lacrète, Morimond, Saint-Geosmes, Septfontaines, Vaux-la-Douce, sans compter plusieurs autres dont nous n'avons pas mentionné les titulaires. Tous les couvents des Cisterciens avaient une cure unie à leur monastère, d'après un privilège accordé à leur ordre par le pape Alexandre IV. Cette cure ou paroisse des Cisterciens comprenait les fermiers censitaires de l'abbaye, les serviteurs et domestiques du couvent, que le religieux curé pouvait baptiser, confesser, marier et enterrer, sans qu'on eût droit de l'en empêcher, le pasteur d'une cure d'abbaye ayant tous les pouvoirs des pasteurs ordinaires.

Source : Extraits relevés par Jocelyn DOREZ A. 1089 dans le Diocèse de Langres. Histoire et statistiques par l'Abbé ROUSSEL. Tome I

Saisi par Colette THOMMELIN-PROMPT - A. 1543

fCSC

À PROPOS DE ...

Les Cahiers de Doléances de Nogent sur Aube au 15/03/1789

Extraits

Aujourd'hui 15 Mars 1789 l'assemblée générale des habitants de NOGENT SUR AUBE, convoquée en la manière accoutumée en exécution de l'ordonnance de Monsieur le grand bailli d'épée de la ville de TROYES du 14 Février dernier, à elle notifiée le 7 du présent mois, qui annonce la convocation des Etats généraux du royaume par la lettre du Roi du 24 janvier dernier et le règlement y annexé, sur lesquels ladite ordonnance a été rendue, en se conformant tant à la dite sentence qu'aux vues bienfaisantes de sa Majesté qui ordonnent aux paroisses de former leur cahier de plaintes et doléances, et d'indiquer les moyens qu'ils jugeront propres à pourvoir aux besoins de l'état, a réglé et arrêté que les députés de la paroisse à l'assemblée des trois Etats dudit bailliage y représenteront :

Que le sol qu'ils habitent est ingrat, la partie élevée produit peu, et la partie basse est souvent inondée par les crues de la rivière d'AUBE qui est fort rapide et presque sans bords ; que les arbres à fruits y réussissent peu ; les vignes produisent peu, le vin y est de mauvaise qualité, le bois rare et les forêts éloignées de cinq à six lieues. Le finage ne contient que 3000 arpents : une grande partie appartient au seigneur et à la mainmorte.

Que le gibier y est trop commun ; les lapins du voisinage se sont introduits dans les vignes aussi bien que dans les broussailles de la partie basse où ils dévastent tant lesdites vignes que les emblaves qui les environnent ; ils font périr toutes les plantations qu'on essaie de faire dans la partie basse, pendant que le lièvre ronge les autres parties du finage. En sorte que les récoltes y sont très médiocres, et que cette année plusieurs laboureurs n'ont pas récolté de seigle pour réensemencer leurs terres et que le finage n'a pas rapporté du grain pour nourrir ses habitants dont la plupart sont réduits à se nourrir de pain d'orge et s'en pourvoir au marché d'ARCIS. Le seigneur de NOGENT a fait planter en 1775 quatre remises dans le finage dudit NOGENT, que les habitants appréhendent qu'elles ne se convertissent en garennes et que les lapins ne s'y introduisent comme ils font dans les vignes.

Que La population est assez nombreuse, les

gens laborieux. Cependant, les bras ne suffisent pas à nourrir toutes les familles. Les fermes y sont fort chères en raison de la population. Les impôts excessifs et montent, en y comprenant la corvée, à plus de 8000 livres, non compris les aides et gabelles. Ils viennent d'être obligés de fournir à leurs frais des déclarations au terrier de leur seigneur et construire un presbytère neuf, que ces deux objets ont encore monté à près de 12000 livres, ce qui les a réduits à la misère. Dans l'imposition qui se fait par commissaires, il y a beaucoup d'arbitraire. Les réclamations les plus justes ne sont pas écoutées et le pauvre est surchargé.

Que les commis aux aides font quantité de fraudes, qu'il est contre le droit des gens de fixer à trois muids dix setiers la boisson d'un laboureur souvent père de famille ou au moins obligé par son état de nourrir et abreuver quantité d'ouvriers qu'il emploie à ses travaux, et de lui faire payer des droits de gros sur l'excédent du vin qu'il est obligé de consommer en sa maison, qu'enfin il est à désirer que les états généraux s'occupent des moyens de supprimer les aides.

Que les gabelles sont dans le même cas. Le sel, cette denrée de première nécessité, est nécessaire non seulement aux hommes, il sert encore aux médicaments et à l'engrais des bestiaux et à les préserver des maladies épidémiques. Mais son taux exorbitant en rend l'usage impossible à l'égard de ce dernier objet et il est encore à charge aux peuples à raison de l'éloignement des greniers à sel. Il est donc aussi à désirer que les gabelles soient supprimées et que le sel soit marchand.

Que Le nombre des mendiants, qui est aujourd'hui trop multiplié est occasionné tant à cause de la disette des grains que par le taux excessif des impôts et charges des paroisses qui les force à quitter leur domicile. La plupart de ces gens se font craindre et s'établissent de force dans les maisons. Il serait donc à désirer que les États Généraux s'occupassent de banir la mendicité.

L'établissement des étalons dans les campagnes est une espèce de vexation nuisible à la population des chevaux. On a l'expérience que les juments qu'ils servent ne font presque jamais de poulains, et toute autre voie étant proscrite, il s'ensuit que l'espèce diminue

sensiblement et occasionne la grande cherté. Il est à souhaiter que cet établissement soit aboli.

Il serait à souhaiter que la Champagne fût rétablie en pays d'états et que les villages conservent leur municipalité.

Qu'il fût posé des barrières et établi des péages en différents endroits déterminés sur les grandes routes, afin que le commerce fût assujéti à l'entretien dont il profite plus que le cultivateur qui se trouve seul chargé de les faire.

Qu'il serait à souhaiter que la reconstruction et entretien des églises et maisons presbytérales fussent remis à la charge des gros décimateurs, comme le droit l'exige, ainsi que l'établissement des dîmes qui ont été originairement destinés à cette dépense, à l'entretien des curés qui desservent les paroisses et à la subsistance des pauvres. Il serait avantageux à l'état de faire revivre cet ancien droit.

Que le casuel des curés qui déshonore et avilit le sacerdoce, fût absolument interdit, et qu'il fût pourvu à l'entretien honnête des curés soit par la restitution des grosses dîmes, réunion de bénéfices et autres voies.

Qu'il serait pareillement à souhaiter que les cures d'un diocèse fussent données aux suppôts diocésains ayant les qualités requises de préférence aux étrangers qui rarement embrassent avec autant de zèle les intérêts de la patrie à laquelle ils ne tiennent par aucuns liens, et encore parce que l'usage contraire est la principale cause que les études sont négligées

Il serait à souhaiter que la noblesse s'accordât à convenir d'un règlement par lequel les seigneurs de campagne se soumettraient à n'entretenir sur leurs terres qu'une petite quantité de gibier, et à reléguer absolument les lapins dans leurs garennes attitrées. Cette réforme encouragerait l'agriculture, elle fournirait une ressource pour l'état.

Que les plantations que les seigneurs ont été autorisés à faire sur les revers de chemins et routes ne fussent faites qu'aux distances réglées par l'ordonnance, et qu'après avoir laissé aux particuliers propriétaires pendant un an la liberté de planter eux-mêmes ; et qu'enfin, quand les plantations sont faites par le seigneur, le propriétaire du terrain qui nourrit l'arbre fût autorisé à en récolter les fruits et les émondes. Ces sortes d'arbres, dont la racine s'étend au loin, tirent toute la sève de la terre qui les environnent, empêchent par l'ombre de leur feuillage le soleil de vivifier le champ et la rosée du ciel de le fertiliser.

Quant aux impôts, ils sont absolument hors d'état d'en supporter la moindre augmentation. Mais ils pensent qu'en les simplifiant et les réunissant en un seul impôt qui affecte en même temps tous les revenus quelconques des terres nobles, ecclésiastiques, roturières, les rentes et pensions de toute nature, le commerce en général, tous les objets qui en sont susceptibles, et que chaque ordre de l'Etat contribue à cette charge également sans être dispensé par aucun privilège ; que cet impôt, porté à la caisse de la paroisse et de là remis sans frais au receveur général des finances, c'est la seule ressource que les bons et fidèles sujets du roi de la paroisse de Nogent Sur Aube peuvent connaître pour rétablir les finances de Sa Majesté.

Et ce sont les vœux qu'ils forment pour la prospérité générale du royaume.

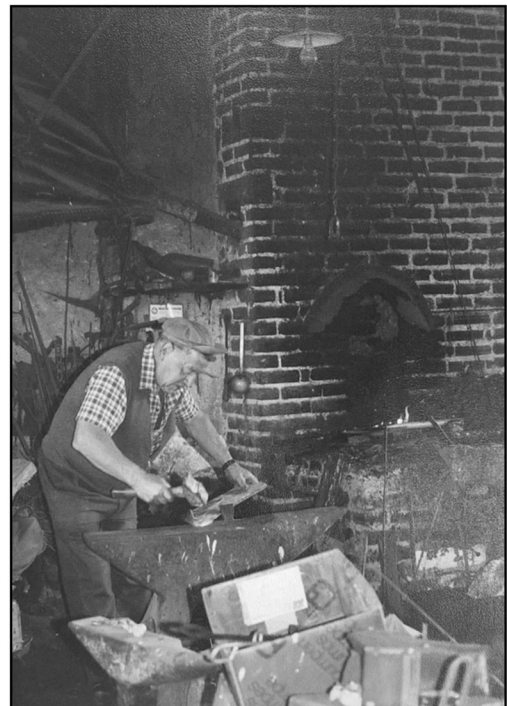
Fait et arrêté en l'assemblée générale de la communauté de Nogent-Sur-Aube les an et jour susdits.

Suivent 31 signatures : H.BRACONNIER ; R.BRACONNIER ; N.GARNIER ; A.PAREY ; CAUCHON ; MAIZIERES ; Louis GILLIER ; M.MAIZIERES ; Michel COLLET ; PAREY ; Joseph DELINE ; Maurice PAREY ; P.BRAJEUX ; Antoine LERMITTE ; N.DELACOUR ; BRACONNIER ; MOREAU ; Pierre CONTAN ; Jean Baptiste BRANCHE ; Pierre HARIOT ; BRIVOIS ; Denis HARIOT ; Maurice BAUSSEAU ; Roch DIDIER ; M.LONGUET ; P.-N. PAREY ; Nicolas DELINE ; Pierre Jean QUANTIN ; VALLOIS ; J.COUTURIER ; N-F GARNIER, syndic.

Coté et paraphé *ne varietur* par première et dernière page par nous, Jean VINOT, lieutenant, juge ordinaire civil, criminel, de police, gruerie et voirie, enquêteur et commissaire examinateur en la prévôté, justice et mairie royale de NOGENT-SUR-AUBE, ce 15^{ème} jour du mois de mars 1789.

Marie-France FEVRE (A553)

Le dernier maréchal ferrant de Nogent sur Aube



Les Quartiers de Jacques André Roger Legrand

Suite de la page 14

Génération V

- 16 - LEGRAND Nicolas, vigneron, o 26/03/1793 Maranville (52), y + 29/03/1861, y x 01/07/1823
17 - HUSSON Nicole, o 22 pluviôse An 10 Maranville, y + 20/07/1868
18 - PETIT Nicolas, o 18 messidor An 8 Maranville (52), y + 30/03/1878, y x 10/04/1826
19 - FEBVRE Charlotte Marie, o 9 nivôse An 5 Maranville (52), y + 06/02/1865
20 - FROMAGEOT Claude, tonnelier, o 7 nivôse An 6 Maranville (52), y + 13/03/1871, y x 27/09/1820
21 - VARIN Marie Anne félicité, lingère, o 15/12/1800 Ville sous la Ferté (10), + 01/12/1855 Maranville (52)
22 - RAGUET François, o 23/10/1806 Rennepont (52), + 05/07/1887 Maranville (52), y x 09/02/1836
23 - BOGE Elisabeth, o 23/06/1807 Maranville (52), y + 08/02/1884
24 - GEORGET Jean Baptiste, vigneron, o 21/12/1827 Jaucourt (10), y + 23/04/1889, y x 22/04/1850, y xx 23/07/1865 avec BINET Adelina
25 - DUCHESNE Marguerite, o 25/01/1832 Bar sur Aube (10), + 30/07/1864 Jaucourt (10)
26 - TURPIN Louis Eugène, cultivateur, o 19/10/1828 Fravaux (10), y + 31/03/1913, x 02/06/1851 Meurville (10)
27 - MOUTOT Marie Victorine, o 15/12/1830 Meurville (10), + 06/08/1892 Jaucourt
28 - CORNU Charles, scieur de long et couvreur, o 05/08/1815 Radonvilliers (10), y x 28/10/1844
29 - ROUSSELOT Jeanne Anastasie, o 12/11/1823 Radonvilliers (10), + 04/04/1905 Arsonval
30 - CHARINET Pierre Zozime Pascal, domestique, o 05/04/1817 Pougy (10), + 20/12/1897 Arsonval (10), x 16/11/1846 Pougy
31 - JOSEPHINE Florentine Eulalie née de mère, de père et de lieu inconnus, + 26/04/1871 Pougy (10)

Génération VI

- 32 - LEGRAND Siméon Claude, bûcheron, tonnelier à Maranville, o 14/11/1761 Chateauvilla (52), + 05/04/1846 Maranville, y x 18/11/1782
33 - HERARDIN Anne o 18/03/1761 Maranville, y + 29/11/1843
34 - HUSSON François, vigneron, o 06/03/1766 Maranville, y + 06/09/1825, y x 03/05/1793
35 - BOUCHOT Marguerite o 22/04/1770 Maranville,
36 - PETIT Nicolas, vigneron à Maranville, + 02/09/1814 Maranville, x
37 - AUBRY Marguerite, + 07/08/1841 Maranville
38 - FEBVRE Pierre o 19/05/1769 Maranville, y x 20 nivôse An 4

- 39 - RIEL Anne o 21/07/1773 Maranville, y + 21/05/1811
40 - FROMAGEOT Louis Etienne o 30/07/1775 Maranville, y + 13/03/1846, y x 12 pluviôse An 5
41 - RACLOT Louise o 30/09/1764 Maranville, y + 08/11/1848
42 - VARIN Etienne Charles, x
43 - LAILLET Marguerite
44 - RAGUET Claude o 06/05/1780 Rennepont (52), y x 07/05/1806
45 - CULTOT Marie o 06/02/1782 Rennepont
46 - BOGE Pierre Jacob o 05/03/1780 La Ferté sur Aube (52), + 10/11/1837 Maranville, y x 30 frimaire An 10
47 - DARQUES Anne o 25/02/1774 Maranville, y + 18/11/1850
48 - GEORGET Charles o 25 messidor An 4 Jaucourt, y + 09/07/1889, y x 24/12/1817
49 - MENETRIER Marie o 28 germinal An 4 Jes-sains, + 27/10/1848 Jaucourt
50 - DUCHESNE Louis o 14/07/1805 Bar sur Aube, x 14/02/1831 Jaucourt
51 - JOURDAIN Marie Alexandrine o 09/02/1810 Jaucourt
52 - TURPIN Claude Ambroise o 04/04/1787 Fravaux, y + 01/04/1849, x Catherine LEPICIER le 25/07/1808, xx 30/01/1815 Lévigny
53 - PRIGNOT Anne o 27/05/1785 Lévigny, + 03/01/1868 Fravaux
54 - MOUTOT Edme o 11 ventose An 8 Meurville, y + 20/06/1873, y x 20/01/1829
55 - BAROY Marie Claire Thérèse o 28 germinal an 9 Meurville, y + 20/02/1877
56 - CORNU Charles le jeune, + 12/10/1835 Radonvilliers, y x 19/11/1806
57 - BEGUIN Marie Anne
58 - ROUSSELOT Jean Baptiste Jacques o 22 prairial An 6 Radonvilliers, x
59 - BEGUIN Marie Jeanne, + 27/04/1877 Radonvilliers
60 - CHARINET Pierre Michel o 13 germinal an 2 Pougy (10), y + 27/04/1847, y x 20/07/1816
61 - FELIX Marie Catherine o 11 floréal An 2 Pougy (10)
62 - JOSEPHINE (voir 31)

Génération VII

- 64 - LEGRAND François o 29/08/1718 Montheries (52), + 07/11/1792 Maranville, y x 25/11/1754
65 - ROY Marie o 17/01/1726 Maranville, y + 30/04/1789
66 - HERARDIN Etienne o 26/12/1720 Maranville, y + 17 frimaire An 12, y x 23/02/1745
67 - FREQUENY Françoise o 05/10/1723 Maranville, y + 18 frimaire An 12
68 - HUSSON Jean
69 - BOUCHOT Louise
70 - BOUCHOT Jean

71 - FORGEOT Marguerite
 72 - PETIT
 73 - X
 74 - AUBRY
 75 - X
 76 - FEBVRE Nicolas, + 27/12/1807 Maranville
 77 - DARLIN Edmée
 78 - RIEL Louis
 79 - DAUDIN Louise
 80 - FROMAGEOT Jean, + 17/06/1793 Maranville
 81 - BOURGEOIS Jeanne
 82 - RACLOT André, tisserand à Maranville
 83 - THIBAUT Jeanne
 88 - RAGUET Jean Baptiste o 17/06/1744 Rennepont (52), y + 9 germinal An 8, x
 89 - SABROT Elisabeth
 90 - CULTOT Jean, vigneron à Rennepont
 91 - REMY Catherine
 92 - BOGE Juste Jacob maçon, + 16/07/1827 Maranville, x 18/01/1773 La Ferté sur Aube (52)
 93 - AUBRY Catherine
 94 - DARQUES Pierre vigneron à Maranville
 95 - LAMBERT Antoinette
 96 - GEORGET Jean Louis o 03/05/1772 Jaucourt (10), y + 27/12/1845, y x 20/02/1792 (xx 14/09/1806 COEUDEUIL Anne)
 97 - BARBOLAIN Marguerite Edmée, + 18 fructidor An 11 Jaucourt
 98 - MENETRIER François o 20/04/1771 Jessains, + 17/01/1825 Jaucourt, y x 26 ventôse An 3
 99 - ORIOT Marie Reine o 23/10/1772 Jaucourt, y + 22 brumaire An 4
 100 - DUCHESNE François o 04/06/1776 Bar sur Aube, y x 8 ventôse An 2
 101 - VIDAL Marie Jeanne o 03/02/1777 Ailleville (10)
 102 - JOURDAIN Paul Nicolas, vigneron à Jaucourt
 103 - LYON Marguerite Claire o 20/11/1775 Jaucourt, y + 07/12/1842
 104 - TURPIN Pierre, maçon
 105 - HUBAIL Marie anne, + 10/02/1807 Fravaux
 106 - PRIGNOT François, + 05/06/1820 Lévigny, y x 10/02/1767
 107 - MORET Marie Jeanne, + 07/01/1815 Lévigny
 108 - MOUTOT François Jacques o 28/09/1776 Meurville (10), y x 25 pluviôse An 5
 109 - PERROT Marie Madeleine o 18/12/1773 Meurville (10)
 110 - BARROY Jacques o 20/04/1767 Meurville (10), y + 11/09/1828, y x 29 vendémiaire An 2
 111 - BAUDIN Elisabeth o 15/10/1773 Spoy (10), + 25/10/1825 Meurville
 112 - CORNU Charles l'ainé o 30/05/1762 Radonvillers, y + 01/12/1850, y x 16/11/1789
 113 - THIERRY Jeanne o 01/11/1764 Radonvillers, y + 21/04/1834
 114 - BEGUIN
 115 - X

116 - ROUSSELOT Jacques Nicolas o 07/04/1772 Vendeuvre (10), + 02/06/1855 Radonvillers, y x 5è jour des sans culotides An 3
 117 - DRUJON Marie o 08/08/1775 Radonvillers, y + 27/09/1842
 118 - BEGUIN Charles, + 01/12/1834 Radonvillers,
 119 - DEBELLE Marie Anne
 120 - CHARINET Pierre, + 3 pluviôse An 11 Pougy (10), y x 25/01/1789
 121 - BOUFFIN Marie Anne, + 23/06/1816 Pougy
 122 - FELIX Michel laboureur à Pougy
 123 - CHARPENTIER Catherine, + 13/08/1814 Pougy
 124 -125, 126- 127 voir 31

Génération VIII

128 - LEGRAND Antoine, + 25/11/1735 Montheries, y x 22/00/1717
 129 - MARTIN Marie o 17/10/1698 Montheries, y + 25/04/1775
 130 - ROY Michel
 131 - MOUCHOTTE Gabrielle
 132 - HERARDIN Toussaint
 133 - SAGET Françoise
 134 - FREQUENY Pierre
 135 - TOUSSAINT Nicole
 136 - HUSSON
 137 - X
 138 - BOUCHOT
 139 - X
 140 - BOUCHOT
 141 - X
 144 - PETIT
 145 - X
 176 - RAGUET François, + 04/07/1777 Rennepont
 177 - LACROIX Edmée
 178 - SABROT
 180 - CULTOT
 184 - BOGE Jean Jacob
 185 - CONSIGNY Etienne
 186 - AUBRY Edme vigneron
 187 - GAUCHEROT Marguerite
 188 - DARQUES
 190 - LAMBERT
 192 - GEORGET Jean o 04/08/1740 Voigny (10), + 11 vendémiaire 1806 Jaucourt, y x 13/01/1766
 193 - HURPOLI Marie Anne, + 05/06/1811 Jaucourt
 194 - BARBOLAIN Jean
 195 - FRANQUEFORT Marguerite
 196 - MENETIER Pierre o 06/01/1731 Jessains (10)
 197 - GUENY Jeanne
 198 - ORIOT Louis vigneron à Jaucourt
 199 - COEURDEUILLE Marie Reine, + 20/02/1814 Jaucourt
 200 - DUCHESNE François cultivateur
 201 - GUENARD Marie

202 - VIDAL Jacques laboureur, x 05/07/1762 Ailleville
 203 - CORMONT Jeanne o 27/09/1742 Arrentières
 204 - JOURDAIN
 206 - LYON François
 207 - PERRAULT Charlotte
 208 - TURPIN
 210 - HUBAIL
 212 - PRIGNOT Edme laboureur, + 07/10/1770 Lévigny
 212 - PASQUOT Marie, + 03/09/1772 Lévigny
 214 - MORET Vincent laboureur
 215 - MAILLOT Louise
 216 - MOUTOT François Jacques, laboureur
 217 - BAROY Marie
 218 - PERROT Jacques Nicolas propriétaire
 219 - BAUVALLET Catherine
 220 - BAROY Jacques laboureur à Meurville
 221 - BARRAT Marie
 222 - BAUDIN Augustin laboureur à Spoy (10)
 223 - JEANSON Marie Anne
 224 - CORNUT Claude, x 23/01/1747 Amance (10)
 225 - PETIT Anne
 226 - THIERRY François
 227 - PETIT Marie Anne, + 07/05/1791 Radonvilliers
 228 - BEGUIN
 232 - ROUSSELOT Jacques maréchal ferrant
 233 - LAFILLEE Elisabeth
 234 - DRUJON François Claude laboureur
 235 - RAVOT Claire
 236 - BEGUIN
 238 - DEBELLE
 240 - CHARINET Pierre
 241 - LEFFTE Edmée

Génération IX

256 - LEGRAND Claude recteur d'école à Sarcicourt (52)
 257 - SAUVAGEOT Anne, + 24/08/1717 Sarcicourt (52)
 258 - MARTIN Jacques cabaretier à Montheries (52), + 05/07/1713 Montheries (52)
 259 - ROYER Marguerite
 384 - GEORGET Maurice , + 15/06/1744 Voigny (10), y x 25/01/1723
 385 - GERVILLIERS Anne o 1702 Voigny, y + 05/03/1762
 386 - HURPOIL Jacques
 387 - MONIOT Didière
 392 - MENETRIER Edme
 393 - LES CHENAUX Didière
 400 - DUCHESNE
 402 - GUENARD
 404 - VIDAL Jacques vigneron, x 21/01/1727 Arrentières
 404 - VOURIOT Françoise

406 - CORMONT Jean
 407 - PERSIN Catherine
 448 - CORNUT Barthélemy
 449 - JUILLY Magdeleine
 450 - PETIT Nicolas manouvrier
 451 - PARIS Jeanne

Génération X

768 - GEORGET Louis o 1671 Voigny, y x 05/11/1691
 769 - DELOISY Edmée o 1671 Voigny
 770 - GERVILLIERS Michel laboureur à Voigny
 771 - COURTOT Anne
 808 - VIDAL Jacques
 809 - BAUDRY Françoise
 810 - VOURIOT Jean vigneron à Arrentières
 811 - PETIT Anne, + 13/08/1758 Arrentières

Génération XI

1536 - GEORGET Claude procureur fiscal à Voigny, o ca 1639, + 18/08/1723 Voigny, x ca 1665-1537 - DÉGRISELLE Edmée o ca 1644, + 25/12/1690 Voigny (10)

G H J K

QUESTIONS

RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :

- **UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7**
- **ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT**
- **PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES**
- **INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM, ADRESSE ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE QUESTION**

Donnez le maximum de renseignements susceptibles d'aider la recherche : type d'acte, dates les plus précises possibles, paroisse ou commune, etc...

ABRÉVIATIONS GÉNÉALOGIQUES COURANTES

naissance	°	avant 1750.....	/1750	père.....	P
baptême	b	après 1750	1750/	mère	M
mariage	x	douteux	?	filleul (e).....	fl
contrat de mariage	Cm	environ (date) (circa)	ca	parrain	p
divorce)(fils	fs	marraine	m
décès	+	filie (filia)	fa	témoin	t
nom/prénoms inconnus	N...	veuve (vidua)	va	testament	test

y : au même lieu que celui cité auparavant. Exemple : Payns 16/2/1710, y + 30/3/1768, y x 4/6/1736.

04.371 BARON / JOULAIN

Recherche date et lieu ° x + de Remy BARON et de Marguerite JOULAIN dont un fils Nicolas né vers 1716, s'est marié en 1744 à DAVREY. Il est dit dans l'acte de mariage du fils que ses parents sont originaires de la paroisse ST PIERRE DE LANGRES.

Pascal BARON (A 1569)

04.372 BRISSART / BARDOUILLEZ

Recherche date ° et + de BRISSART Charles et date de ° et + de BARDOUILLEZ Antoinette Estienne x à VILLETTE (10) 15/11/1689

Josette VOLPI (A 2120)

04.373 CAPRON / BRISSARD

Recherche ° et + de CAPRON François Joseph, Chirurgien à LANTY / SAULX x à ARCIS SUR AUBE 17/02/1738 à BRISSARD Jeanne

Josette VOLPI (A 2120)

04.374 CAPRON / QUEINARD

Recherche date de x et asc de CAPRON Nicolas x QUEINARD Anne Catherine ca 1700-1710 ARCIS SUR AUBE ?

Josette VOLPI (A 2120)

04.375 CAVIER / BRUNET

Recherche date et lieu de x entre Edmé CAVIER et

Syre BRUNET d'où une fille Marie Jeanne ° le 30/08/1772 à TROYES (bapt STE MADELEINE) x le 21/05/1792 TROYES (ST PANTALEON). Autres enfants ° / 1769

Françoise TRIDON (A 1884)

04.376 DEFERT / NEVEU

Recherche x DEFERT Jean ° 15/07/1722 SOLIGNY LES ETANGS + 31/05/1769 GELANNES avec NEVEU Marie Madeleine ° 17/06/1768 GELANNES

Ginette DENISET (A 1934)

04.377 DELOISY

Recherche ° DELOISY André à JUVANCOURT (10) fs d'Isaac et de BEAUFILS Brigide x 25/01/1751 avec CAMU Marguerite

Ginette DENISET (A 1934)

04.378 FELIX / MESSAGEOT (10)

Recherche x avant 1780 VILLENAUXE LA GRANDE et asc de Edme FELIX dit aussi FLI avec Marguerite MESSAGEOT

Corinne SECHURE – PRIEUR (A 2039)

04.379 FROMONOT / BARON (10-89-52)

Recherche date et lieu de ° x + (dépt 10-89-52) de FROMONOT Edme et de Elisabeth BARON dont une fille est née et décédée les 7 et 8 janvier 1781 à

CHESSY LES PRES.

Elisabeth BARON pourrait être née entre 1750 et 1760 mais où et de qui ?

A savoir : Il existe un x Nicolas BARON et Reine CAIGNARD en date du 11/08/1744 à DAVREY.

Pascal BARON (A 1569)

04.380 GALLOT

Si nous avons des aïeux communs merci de m'aider car je suis bloquée surtout dans les dates anciennes en particulier : SOUY – GILQUIN SUSSEAU etc...

GALLOT Lucien ° 08/09/1730 SANCY LES PROVIN (77) x ? PRALLY Anne

GALLOT Lucien x ? BONNEAU Marie Françoise ° 12/04/1736 Montalivet

GALLOT Lucien ° 28/03/1759 SANCY x ? GILQUIN Françoise

GALLOT Marie Anne ° 1768 SANCY x 08/07/1801 SANCY BRUNET Etienne ° 1741 BRAY SUR SEINE + 1850

Yolande PAYEN.MASSEY (A 1657)

04.381 GIROUY – 10

Recherche ° ca 1730, 1740 à BERULLE ou CHAILLY de Nicolas GIROUY et le x avec Catherine VIOR

Colette THOMMELIN – PROMPT (A 1543)

04.382 GROS / MASSENET (10)

Recherche ° et asc de Jacques GROS x 05/11/1714 NOGENT SUR AUBE et de Marie MASSENET

Anne CHARPENTIER (A 2195)

04.383 GUILLEMAIN (GUILLEMIN) GUIOT

Recherche dates et lieux de ° du couple Nicolas GUILLEMAIN ca 1660 CHENNEGY (fs de Nicolas GUILLEMIN et de Germaine SIRON) x y 1° 10/02/1687 à Sébastienne GUIOT ° ca 1660 je pense même lieu ? fa de Pierre et de Edmée PARIS

Jocelyne THIERRY – GUERINOT (A 1836)

04.384 LAINE

Recherche desc. Reine LAINE ° 6 Frimaire an X (27/11/1801) à SAINT PHAL fa de Charles LAINE ° 21/03/1765 à SAINT PHAL + 18 Frimaire an XIII et de Reine CHITRY ° 30/04/1776 à SAINT PHAL

Alain CHITRY (A 1879)

04.385 LE MORT / CHITRY

Recherche desc. de Joseph Nicolas LE MORT x 5 Ventôse an XIII (24/02/1805) avec Reine CHITRY ° 30/04/1776 à ST PHAL

Alain CHITRY (A 1879)

04.386 L HUILLIE(R) / BOURDIGNON

Recherche dates et lieux ° x + et ascendance du couple Edme L HUILLIER ° ca 1620 environ + ? x avant 1644 à Jacqueline BOURDIGNON ° ca 1620 environ, + ? (leur fs Edme serait ° ca 1644 x 1° x à VILLEMAUR 24/06/1670 à Barbe GERMAIN + y 04/04/1671 xx y 28/11/1673 à Anne VINCENT) j'ai trouvé ces BOURDIGNON à VILLEMAUR et AIX

EN OTHE sont ils parents avec Jacqueline ?

Jocelyne THIERRY – GUERINOT (A 1836)

04.387 MARLOT / JOUY (10)

Recherche ° et x des ascendants de Tiburce Emile MARLOT et de Clémence Marie Albertine JOUY son épouse x après 1905

Colette THOMMELIN – PROMPT (A 1543)

04.388 MAUGIS (MOGIS) / FUZ(S)EE

Recherche date et lieu de x de Jean MAUGIS / Edmée FUZEE (ca 1702) d'où un fils Edmé MAUGIS ° LE 24/01/1704 à RIGNY LE FERRON + y en 1737.

Françoise TRIDON (A 1884)

04.389 MAUGIS / MOGIS

Recherche ° ca 1702/1709 à RIGNY LE FERRON et x et desc. De Edmée MAUGIS fille de Jean et de Edmée FUZEE

Françoise TRIDON (A 1884)

04.390 MENUUEL / GARNIER (10)

Recherche ° et asc de Jean MENUUEL x 26/11/1722 JASSEINES et de Antoinette GARNIER

Anne CHARPENTIER (A 2195)

04.391 MORTIER

Recherche dates et lieux ° de Jeanne MORTIER ° ca 1660 soit BUCEY EN OTHE ou environ, (fa de Jacques MORTIER + CHENNEGY 01/06/1674 et de Nicole MORY + (1682 / - / 1684) Jeanne + à BUCEY EN OTHE 21/12/1714 (54 ans) Veuve de Louis MARCHAIS + BUCEY EN OTHE 21/2/1714

Jocelyne THIERRY GUERINOT (A 1836)

04.392 NOEL / COLLIN

Recherche ° ca 1710 à VILLE SOUS LA FERTE (10) de NOEL Jacques + 23/09/1780 VILLE SOUS LA FERTE fs de Jacques et de GARNIER Elisabeth x le 12/01/1738 avec COLLIN Anne + 10/03/1761

GINETTE DENISET (A 1934)

04.393 PICARD

Recherche ° PICARD Geneviève x 18/01/1768 à MACEY avec MENNERET Claude + 29/11/1784 à MONTGUEUX

GINETTE DENISET (A 1934)

04.394 PORCHERAT / NOEL (10)

Recherche ° ca 1680 + et x et asc de Joseph PORCHERAT fs de Nicolas ° + x ? et de Marie Madeleine LEJEUNE ° + ?

Et de Anne NOEL x 21/05/1709 TROYES STE MADELEINE fa de Nicolas ° + ? et x ? de Antoinette BAUDOT ° + ?

Anne NOEL + 31/01/1714 TROYES ST JEAN xx 27/05/1714 TROYES ST JEAN avec Marie MEALLET fa de Claude et de Marie LAURENS dont un enfant Jean Baptiste ° 1732

Corinne SECHURE – PRIEUR (A 2039)

04.395 ROUGEVIN / MEUNIER

Recherche asc et date et lieu de x du couple ROUGEVIN Henry + 11/12/1774 ARCONVILLE et de MEUNIER Claudine + 06/04/1748 ARCONVILLE d'où un fils Etienne né le 14/10/1726 LONCHAMP SUR ONJON

Yasmina GUITOUN (A 2204)

04.396 ROUGEVIN / MILLOT

Recherche asc et desc du couple ROUGEVIN Bernard et MILLOT Perrette x 02/07/1616 TROYES paroisse La Madeleine

Yasmina GUITOUN (A 2204)

Questions arrêtées au 22/07/2005

Frédérique Balleray (A 1507)

Dernière heure

ARNOULT /JACQUOT (10) Recherche asc Remy Joseph ARNOULT o 04/06/1806 Braux, y + 13/06/1869, x 29/01/1828 Pars le Chavanges à Marie Jeanne JACQUOT, fils de Marguerite ARNOULT o 22/01/1768 Rances, + 05/04/1853 Braux

Jean Marie RICHARD (A2189)

BOURCIER/COUTIER (10) Recherche asc Alexandre BOURCIER o 02/05/1784 Chalette / Voire, y + 03/04/1830, y x 01/03/1813 avec Marie Anne COUTIER o 14/04/1790 Braux, + 12/01/1841 Chalette / Voire,, fils d'Alexandre BOURCIER? Y + 12/09/1822 ET DE Barbe BEAU, y + 03/09/1795.

Jean Marie RICHARD (A2189)

JOUY - PAILLERY (10) Recherche enfants de Edme JOUY et Anne PAILLERY x 11/01/1743 Saint Mards en Othe.

Michel JOUY (A 2225)

JOUY- BROUILLARD (10) Recherche x Louis JOUY avec Anne Rosalie BROUILLARD. Louis JOUY + à 84 ans à St Mards en Othe le 17/12/1835. Anne Rosalie BROUILLARD o à St Martin de Bosse nay le 24/04/1749. Elle y est + le 17/02/1820

Michel JOUY (A 2225)

VAUTHIER/ PHILIPPE (10) Recherche asc Marie Thérèse VAUTHIERo 18/01/1796 Joncreuil, y + 28/10/1857, y x 17/07/1826 avec Jacques PHILIPPE, fille de Jean VAUTHIER y + 05/08/1807 et de Claudine ROBIN y + 30/02/1825

Jean Marie RICHARD (A2189)

E

Complément aux quartiers de Daniel GARNESSON (A2141)
Par Renée CHAPPAT (A1500)

- 148 - Simon MARTIN o 29/09/1732 Champfleury
- 296 - Etienne MARTIN + 29/04/1769 Champfleury
- 297 - Anne PLOYER y o 19/10/1698, y + 13/11/1755
- 298 - Pierre BRADIER o 28/07/1716 Champfleury
- 576 - Benoît GOBIN o ca 1675, + 30/07/1750 Champfleury
- 577 - Anne GOUGET o ca 1683, y + 02/03/1759
- 581- Marie BRAGUIER o 08/12/1664 Champfleury, y + 21/09/1738
- 582 - Pierre SIMARD o ca 1681, y + 15/12/1747
- 583 - Marguerite RADET o ca 1681, y + 25/12/1747
- 592 - Etienne MARTIN y + 23/01/1736, y x 25/05/1716 à Anne MANGIN
- 593 - Marguerite GOUGET + ca 1716
- 594 - Simon PLOYER o 24/10/1673 Salon, y + 19/02/1731, y x x 09/02/1720 à Marie CHARONNAT
- 596 - Jean BRAGUIER o 12/06/1667 Champfleury, y + 25/04/1741
- 597 - Marie SIMARD y o 21/12/1673, y + 02/03/1741
- 617 - Louise GOUGET y o 11/04/1670
- 1162 - Jean BRAGUIER y o 12/10/1629, y + 18/07/1666
- 1163 - Noelle DARRAS y o 25/12/1634, y xx 22/05/1673 à Lupien GODOT, veuf d'Eloitte SIMARD
- 1188 - Simon PLOYER o 24/09/1629 Salon, y + 01/11/1678
- 1189 - Anne BARBIER y o 20/08/1634
- 1190 - Nicolas AVIAT o 05/02/1631 Plancy, y + 30/01/1697
- 1191 - Lupienne BARBIER o ca 1628, + 11/10/1696 Champfleury
- 1194 = 1164, 1195 = 1165, 2324 = 2496
- 2326 - Jean DARRAS
- 2327 - Lupienne BRANDON fille de Jean
- 2376 - Chrestien ou Lupien PLOYER
- 2377 - Claudette MARION + 17/05/1664 Salon
- 2378 - Thomas BARBIER
- 2379 - Louise HEZARD
- 2380 - Laurent AVIAT, x ca 1625
- 2381 - Marie PILLON fille de Nicolas

RÉPONSES

RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :

- **UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7**
- **ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT**
- **PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES**
- **RAPPELEZ L'INTITULÉ (NUMERO ET NOM) DE LA QUESTION À LAQUELLE VOUS RÉPONDEZ**
- **INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE RÉPONSE**

04.252

Rémi LAURENT décédé le 29/08/1820 à NOGENT SUR SEINE 81 ans 11 mois 9 jours, natif de TROYES paroisse de ST JEAN né le 09/09/1738 fs de + Rémy LAURENT et de + Marie Marguerite GERARD, il fut chevalier de St LOUIS, chef d'escadron en retraite.

Marie Geneviève FROMONOT décédée le 11/12/1842 à NOGENT SUR SEINE veuve de Rémi LAURENT à son décès âgée de 77 ans environ fille de + Jean Antoine et de + Anne Louise PHILBERT MARE. Native de ?

Pascal BARON (A 1569)

04.253

RODIER cavalier de la compagnie de LATOUR, au régiment de cavalerie de Mr LE DAUPHIN, natif de CHALONS SUR SAONE, résidant depuis quelques mois à PARIS où il cherchait un emploi. Celui là même aurait été en réalité en garnison à BOUFFLERS et à BAUVAIS où il aurait eu des révélations sur l'assassinat du Roi, congé obtenu par ces révélations mais congé sur papier ordinaire. Il fut incarcéré à la prison de Fort L'Evêque dans une affaire précédente puis au petit Châtelet dans l'affaire FROMONOT

1- BOUFFLERS (département de l'Oise arrondissement de BEAUVAIS)

2- BEAUVAIS (actuelle préfecture du département de l'Oise)

ST FLORENTIN : ministre, signait les ordres du Roi en matière de mise en détention ou de mise en liberté dans les prisons de PARIS. Il était donc ministre de la Justice avec certainement plus de pouvoir qu'actuellement.

Source : Histoire de la Bastille volume n° 17 p. 138-139 aux AD de PARIS.

Pascal BARON (A 1569)

04.271 PICHON (10)

La numérotation utilisée est celle de Sosa-Stradonitz.

1- François Charles PICHON

2- François PICHON, laboureur, ° BALIGNICOURT (10) 26/11/1695, + y 16/07/1774, x JASSEINES (10) 03/04/1731

3- Charlotte GIRARDOT, b MAGNICOURT (10) 08/03/1706, (+) BALIGNICOURT (10) 15/10/1772

4- Nicolas PICHON, ° Ca 1656, + BALIGNICOURT 03/01/1726, x Ca 1679

5- Nicole VARNIER

6- Jean GIRARDOT, procureur fiscal

7- Marguerite COLLOT

8- Robert PICHON, b BALIGNICOURT 07/01/1621, (+) y 15/01/1670, x Ca 1650

9- Françoise COLLOT

16- Nicolas PICHON

17- Georgette (sans indication de patronyme)

J. MOUILLEFARINE (A 130)

04.288

Marie CAILLERY ° ca 1645 + 21/12/1711 TROYES ST NICOLAS fille de Jean CAILLERY et Claude PAYEN

Patrick CHANELLE (A 2052)

04.306

Marie GAUTHEROT ° 02/11/1690 AUX NOES + 09/04/1716 TROYES ST NICOLAS fille de François GAUTHEROT (° ca 1661 + 24/04/1711 TROYES ST NICOLAS) et de Edmée PAYEN (° 25/07/1662 TROYES ST JEAN + 09/06/1719 TROYES ST NICOLAS)

Patrick CHANELLE (A 2052)

04.378 FELIX / MESSAGEOT 10

FELIX Edme VILLENAUXE x ? BUGNO Jacqueline

Dont FELIX Edme (FLI) vigneron VILLENAUXE x 03/02/1716 VILLENAUXE à GEORGET Perette x 03/02/1716 VILLENAUXE

Dont FELIX Edme (PHLY) (FLI) vigneron x 22/01/1742 VILLENAUXE avec PETITHOMME Marie x 22/01/1742 VILLENAUXE

Dont FELIX Edme (PHLY) (FLY) vigneron ° 26/04/1743 VILLENAUXE x 24/11/1766 VILLE-

NAUXE + 11/05/1810 VILLENAUXE avec MESSAGEOT Marguerite ° 1743 x 24/11/1766 VILLENAUXE + 02/04/1809 VILLENAUXE Dont FLY Edme Louis ° 11/08/1767 VILLENAUXE + 03/01/1769 VILLENAUXE, FLY Edme Zacharie ° 08/10/1769 VILLENAUXE x 31/07/1797 VILLENAUXE avec ANDRY Marie Charlotte ° 09/07/1775 VILLENAUXE x 31/07/1797 VILLENAUXE, FLY Geneviève ° 15/09/1772 VILLENAUXE + 23/09/1772 VILLENAUXE, FLY Jeanne (FELIX) ° 15/09/1772 VILLENAUXE x 31/07/1797 VILLENAUXE avec BAUDOIN Laurent ° 09/12/1774 VILLENAUXE x 31/07/1797 VILLENAUXE, FELIX Adélaïde Marguerite ° 16/12/1780 VILLENAUXE x 10/06/1804 VILLENAUXE avec LIMODIN Lupien Joseph ° 23/10/1780 VILLENAUXE x 10/06/1804 VILLENAUXE

Yves CHICOT CGA

04-381 GIROUY 10

GIROUY Nicolas manoeuvrier ° 1693 + 16/08/1748 BERULLES (55 ans) épouse ROBERT Edmée ° 14/08/1706 BERULLE + 18/10/1768 BERULLE
Dont GIROUY Nicolas manoeuvrier ° 1730 x 04/06/1765 BERULLE + 25 nivose an 10 (15/01/1802) BERULLE (72 ans) épouse VIOT Catherine ° 28/05/1737 BERULLE x 04/06/1765 BERULLE
GIROUY Marie Thérèse ° 06/04/1741 BERULLE x 04/06/1765 BERULLE + 23/04/1766 BERULLE épouse SAFTREY Claude ° 30/01/1743 BERULLE x 04/06/1765 BERULLE

Paroisse de Berulle, il manque les registres paroissiaux des années 1715 à 1735.

Yves Chicot CGA

04-382 GROS / MASSENET (10)

Jacques GROS fs de Jean GROS x Catherine GEAT de CHAUDREY
Je n'ai pas fait de recherches à Chaudrey rien sur Vignets.
x Marie MASSENET ° 14/01/1685 NOGENT S/A x 05/11/1714 NOGENT S/ A fa de Michel MASSENET ° 22/01/1659 NOGENT + 04/12/1694 NOGENT x 27/01/1681 NOGENT à Marie BONNOT ° ca 1659, + 11/01/1695 NOGENT fa de Jacques BONNOT + 09/10/1677 NOGENT x Françoise THIEBAUT + 01/03/1689 NOGENT d'où un autre enfant : René BONNOT x Louise RACINE 27/04/1679 NOGENT S/ A d'où Louise BONNOT x Jean Baptiste PAREY ° 09/07/1714 CHAUDREY d'où Anne PAREY x Rock DIDIER 12/07/1756 NOGENT d'où Marie Anne DIDIER x Jean Baptiste PEUCHOT 20/02/1786 NOGENT S/A d'où Jean Baptiste Hilaire PEUCHOT x Honorine MAIZIERES 30/04/1810 NOGENT S/A d'où Marie Honorine PEUCHOT x Pierre Auguste MARCILLY 20/10/1834 NOGENT d'où Marie Augustine MARCILLY x Auguste Alphonse MENUUEL 23/11/1857 NOGENT d'où Marcel Henri MENUUEL (xx) x Pauline Augustine FAUGERE 28/04/1897 LE

CHENE (10) d'où Robert Henri MENUUEL x Madeleine Georgette GOUBAULT x 03/09/1923 ROUEN (76) d'où Georges Henri MENUUEL (A624) x Monique ANDRE 1957 CORMEILLES EN PARISIS (95)

Marie BONNOT x Michel MASSENET fs de Michel MASSENET + 31/08/1677 NOGENT x Blaisine BARRON + 02/06/1688 NOGENT
1^{er} x de Marie MASSENET x Nicolas CREUX 11/02/1709 NOGENT.

Georges MENUUEL (A 624)

04.387 MARLOT / JOUY

MARLOT Edme Célestin Meunier ° 02/10/1818 COUVIGNON x 26/11/1839 COUVIGNON

Epouse

ARNOULD Anne Sage-femme ° 24/06/1817 COUVIGNON x 26/11/1839 COUVIGNON

Dont un fils MARLOT Jules Edme Nicolas meunier au moulin de SERRUROT-COUVIGNON ° 08/12/1840 COUVIGNON x 10/12/1866 BERGERES (AUBE)

Epouse

BRION Mélanie Julie ° 04/06/1844 BERGERES x 10/12/1866

Leurs enfants :

MARLOT Jules Célestin ° 05/02/1868 COUVIGNON, MARLOT Jules ° 06/10/1869 COUVIGNON, MARLOT Ernest ° 29/11/1870 COUVIGNON, MARLOT Emile ° 19/01/1872 COUVIGNON, MARLOT Narcisse ° 21/04/1873 COUVIGNON, MARLOT Maximilien ° 27/12/1875 COUVIGNON, MARLOT Marie ° 29/09/1877 COUVIGNON, MARLOT Marthe ° 08/09/1879 COUVIGNON, MARLOT Albert ° 23/08/1880 COUVIGNON, MARLOT Berthe ° 08/06/1883 COUVIGNON, MARLOT Tiburce Emile cultivateur ° 05/07/1884 COUVIGNON x 27/10/1910 ARGANCON (Aube) avec JOUY Clémence Marie Albertine ° 06/01/1889 ARGANCON x 27/10/1910 ARGANCON + 30/11/1961 NOGENT SUR SEINE
Dont MARLOT André ° 1911 COUVIGNON, MARLOT Gabriel ° 1913 COUVIGNON, MARLOT Robert ° 1916 COUVIGNON, MARLOT Hélène ° 02/02/1918 COUVIGNON, MARLOT Roger ° 1920 COUVIGNON.

Mélanie Julie BRION fille de Augustin BRION vigneron à BERGERES et de Nicole LATRUFFE x à BERGERES le 06/12/1832

Clémence Marie Albertine JOUY fille de Joseph Isidore JOUY cultivateur à ARGANCON et de Célestine Matilde BARROY x à MEURVILLE le 14/07/1885.

Yves CHICOT CGA

04.390 MENUUEL / GARNIER 10

Jean MENUUEL ° 26/01/1696 JASSEINES x Antoinette GARNIER ° 26/11/1722 JASSEINES fs Jean MENUUEL ° 06/11/1658 JASSEINES + 10/09/1719

JASSEINES x Marguerite DESBOUIS ° CA 1662 + 18/02/1697 JASSEINES (fa Nicolas DESBOUIS x Edmée BURIDANT) x 09/02/1683 TROYES ST FROBERT, fs de Jérôme MENUET ° CA 1632 + 04/11/1707 JASSEINES x ? Catherine VALANGRE.

Antoinette GARNIER ° 04/02/1700 JASSEINES fa Charles GARNIER + 26/06/1725 JASSEINES x Claudine MENUET ° ca 1669 + 23/12/1722 JASSEINES xx 25/11/1694 DAMPIERRE fa d'Augustin MENUET ° ca 1640 + 28/05/1684 JASSEINES x Marguerite LIGNOT + 05/02/1684 JASSEINES de ST OUEN (51) veuve de François DOUSSOT fs de Jean MENUET x Agnès (ou Anne) HUEY + 26/10/1671 JASSEINES.

1^{er} x Claudine MENUET x Christophe PERSON 28/11/1684 JASSEINES d'où Jean PERSON x Marie PERSON 26/06/1719 JASSEINES csg d'où Joseph PERSON x Anne MENUET ° 04/02/1765 JASSEINES d'où Louis PERSON x Catherine Euph DROUIN ° 06/07/1807 JASSEINES d'où Marie Catherine PERSON x Pierre Isidore MENUET 23/11/1829 MOLINS S/A d'où Auguste Alphonse MENUET x Marie Augustine MARCILLY 23/11/1857 NOGENT d'où Marcel Henri MENUET x Pauline Augustine FAUGERE xx 28/04/1897 LE CHENE (10) d'où Robert Henri MENUET x Madeleine Georgette GOUBAULT 03/09/1923 ROUEN (76) d'où Georges Henri MENUET (A 624) x 1957 Monique ANDRE CORMEILLES EN PARISIS (95).

NB : Jean MENUET 3 mariages

1^{er} Marguerite DESBOUIS : 4 enfants

2^{ème} Jeanne LUDOT x 20/01/1698 DOMMARTIN LE COQ 5 enfants

3^{ème} Louise MONTIGNY x 08/02/1712 JASSEINES 5 enfants.

Georges MENUEL (A 624)

04.394 PORCHERAT / NOEL 10

PORCHERAT Joseph marchand ° 1680 x 21/05/1709 TROYES STE MADELEINE xx 27/05/1714 TROYES ST JEAN avec en 1^{ère} noces NOEL Anne ° 1684 x 21/05/1709 + 31/01/1714 TROYES ST JEAN dont PORCHERAT Nicolas Joseph ° 13/07/1710 TROYES ST JEAN et PORCHERAT Marie Magdeleine ° 26/01/1714 TROYES ST JEAN

Avec en 2^{ème} noces MEALLET Marie x 27/05/1714 TROYES ST JEAN dont PORCHERAT Jean ° 13/03/1715 TROYES ST JEAN, PORCHERAT Marie Magdeleine ° 23/01/1716 TROYES ST JEAN, PORCHERAT Anthoinette ° 17/12/1716 TROYES ST JEAN, PORCHERAT Anne ° 15/01/1719 TROYES ST JEAN, PORCHERAT Catherine ° 06/01/1720 TROYES ST JEAN, PORCHERAT Claude ° 19/02/1721 TROYES ST JEAN, PORCHERAT Elisabeth ° 20/02/1725 TROYES ST JEAN, PORCHERAT Anthoinette ° 26/10/1726 TROYES ST JEAN, PORCHERAT Jean Nicolas ° 25/12/1727 TROYES ST JEAN, PORCHERAT (jumeaux) ° 30/01/1729 TROYES ST JEAN + 30/01/1729 TROYES ST JEAN, PORCHERAT Jean Baptiste ° 16/01/1732 TROYES ST JEAN

Yves CHICOT CGA

Réponses arrêtées au 22/07/05

Frédérique Balleray (A 1507)

COMPLEMENT DE REPONSE

04.144 FREMONT / DANTON (complément) dates à vérifier

24 Nicolas DANTON

x 31/10/1701 ST ETIENNE SOUS BARBUISE (10)

25 Perette INGRAND ° y 08/01/1681

26 Edouard de VILLIERS DE L'ISLE ADAM + 15/07/1734 CHARNY (10), y x 16/02/1699

27 Geneviève CLIVOT DE LA NOUE ° 01/12/1678 y

28 Simon PORENTRU ° 20/10/1686 y x 13/02/1713 y

29 Marie DANTON ° 01/06/1690 y

30 Antoine POULET ° 30/03/1693 L'ABBAYE S/S PLANCY (10)

x 26/06/1724 TROYES ST JACQUES

31 Elizabeth SEURAT ° 01/01/1702 PLANCY (10)

48 Claude DANTON , x

49 Anne MARTIN

50 Nicolas INGRAND, x

51 Edmée CHAMPENOIS

52 Claude de VILLIERS DE L'ISLE ADAM + 1699 x ca 1646

53 Claude de RICHEBOURG + .../ 1699

54 Pierre CLIVOT DE LA NOUE + 27/02/1691 CHARNY (10), x

55 Elizabeth MAILLARD

56 Etienne PORENTRU ° 10/06/1647 CHARNY (10) (x1ère 21/02/1674 PLANCY à Louise HERVEY + y 15/04/1682), X 01/07/1862 CHARNY

57 Catherine DANTON ° 09/09/1652 y + y 12/10/1724 (x1ère y 10/02/1670 à Pierre DROUIN + y 22/03/1680)

58 Etienne DANTON ° 26/03/1663 CHARNY + y 27/10/1742, x y 23/02/1688

59 Marguerite BRUCHON ° ca 1658 + y 13/03/1734

60 Edme POULET ° 09/10/1661 L'ABBAYE S/S PLANCY x 22/11/1688 y

61 Marie POIRIER ° PLANCY

62 Simon SEURAT ° 02/07/1663 PLANCY + y 01/01/1738, x 13/11/1685 TROYES (ST FROBERT)

63 Elizabeth L'ENFANT ° 04/11/1666 PLANCY + 01/09/1702

104 Abel de VILLIERS x ca 1598

105 Anne d'AUXERRE

106 Jean de RICHEBOURG x

107 Diane de PICOT + 03/10/1649 POUAN LES VALLEES (10)

112 Jean PORENTRU x

113 Louvette DENOUVILLIERS

114 Charles DANTON ° ca 1627 + 10/02/1694 CHARNY (10)

x y 19/07/1649

115 Catherine ROBIN ca 1629 + 02/10/1695
CHARNY (10)

116 Jean DANTON ° 28/04/1638 CHARNY (10) + y
08/09/1696, ca 1658

117 Anne MARE ° 10/07/1640 CHAMPFLEURY
(10) + 14/05/1703 CHARNY (10)

118 Nicolas BRUCHON ° ca 1626 + 25/02/1705
CHAMPFLEURY (10), x ca 1650

119 Edmée OLIVIER ° ca 1630 + 14/12/1693
CHAMPFLEURY (10)

120 Antoine POULET ° PLANCY (10) + 12/11/1699
L'ABBAYE (10), x y 02/12/1658

121 Jeanne GARNIER

122 Claude POIRIER l'ainé, x

123 Marie OLIVIER

124 Mîl SEURAT ° 04/05/1631 PLANCY + y
06/01/1688, x

125 Marie ROBIN ° 15/10/1634 y + 01/03/1680

126 Charles L'ENFANT ° ca 1625 PLANCY (10) + y
03/12/1693, x

127 Edmée LEGUEUX ° 10/10/1624 PLANCY (10)
+ y 30/06/1700

228 Jean DANTON ° CA 1595 + 15/01/1670 CHAR-
NY

x ca 1620

229 Marie DANTON ° CA 1600 + y 07/10/1642

232-233 = 228-229

234 François MARE + 04/04/1677 CHAMPFLEURY
(10), x

235 Marie GOUGET ° CA 1610 + y 02/06/1687

248 Nicolas SEURAT, x

249 Marie CRETE

250 Pierre ROBIN, x

251 Anne HANNIER

254 Nicolas LE GUEUX

R. CHAPPAT (A 1500)

Dernière heure

04.293 COTTIAS Rosine

J'ai connu sa fille Clara Marie + en 1965 à l'âge de 94
ans. Le père de Rosine COTTIAS était cousin germain
de mon arrière grand-père. Son ascendance :

1. Rosine COTTIAS o 07/01/1853 Fontaine Mâcon, y x
28/06/1870 à Amédée Xavier PAYEN

2. Louis Onésime COTTIAS, arpenteur à Mâcon, o
22/10/1828 Avant les marcilly, + 1881/, x 23/02/1852
Fontaine Mâcon.

3. Victorine Désirée CHEVALIER o 30/12/1830 Fon-
taine Mâcon , y + 29/11/1880

4. Louis Simon COTTIAS, charron, o 08/03/1799 Ri-
gny la Nonneuse, + 16/12/1855 Avant les Marcilly, x
28/11/1825 Fay les Marcilly.

5. Anne Rosalie DUPONT, o 16/03/1806 Fay les Mar-
cilly, + 21/01/1871 Fontaine Mâcon

6. Charles Hypolite CHEVALIER, fabricant de bas, o
28/07/1799 Maizière la Gde Paroisse, x 13/07/1829 Fon-
taine Mâcon

7. Marie Anne CAMUS o 31/12/1791 Fontaine Mâcon.

8. Louis COTHAS (mon Sosa 42), charron, o
31/03/1764 Voisines (Yonne), + 14/11/1842 Rigny la
Nonneuse, x en 2des nocess04/06/1798 Saint Loup de
Buffigny

9. Marie Anne BOSSUAT o 05/12/1768 St Loup de
Buffigny, + 26/12/1846 Rigny la Nonneuse

10. Louis DUPONT, cordonnier, o ca 1772, +
24/08/1845 Fay les Marcilly, y x 26/07/1797

11. Catherine Rose BILLON o ca 1770, + 29/04/*1846
Fay les Marcilly.

Pierre VINCENT (A1493)

04.244 DAUPHIN / CLEMENT

Nicolas DAUPHIN x Jehanette CLEMENT le 1/11/1608
à Montgueux, sans filiation, sans témoins.

04.272 PILLIER / POULET

Réponse très partielle: Jean PILLIER + le 27/9/1656 à
Macey.

Thierry MONDAN (A2119)

G

la Clef du
CANTON

DE
COCLOIS.

LIBERTÉ.



ÉGALITÉ.

DÉPARTEMENT
DE L'AUBE.

Coclois, le 21 Brumaire l'an 4
de la République française, une et indivisible.

N.º 328

LE COMMISSAIRE du Directoire exécutif près
l'Administration Municipale du Canton de
Coclois,

Annexion

la Clef du
Clocher sera
deposée au
Legislatif et il y
aura plus qu'une
seule cloche
par Commune

au Citoyen Commissaire du Directoire exécutif
M. de la Roche de St. Hilaire

Citoyen, Je vous envoie sans délai
l'arrêté ci-joint. Et je me conforme aux dispositions
qu'elle me présente. Je vous laisse à juger si ma
peur est aussi franche, sans détails, qu'elle
est.

Depuis le 25 Brumaire la cloche de mon Canton
est dans le silence le plus absolu, l'annonce de la
loi est à l'ordre du jour. Le Directoire
et depuis ce jour la Commune de St. Hilaire
ont tenu plus ou moins la conduite de leurs
voisins. ainsi donc on ne forme nullement
un projet quelconque.

Je vous prie de vouloir bien
recevoir, parce que la cloche est déposée
depuis le 25 Brumaire.

à St. Hilaire sans autre parce que j'y
répète